Nations Unies S/PV.4166



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4166e séance

Jeudi 29 juin 2000, à 10 h 30

New York

Président :	M. Levitte	(France)
Membres :	Argentine	M. Cappagli
	Bangladesh	M. Ahmed
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Ouane
	Namibie	M. Theron
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

La situation en Somalie.

00-50978 (F)

La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de Djibouti, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Portugal et du Yémen des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur le point inscrit à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Olhaye (Djibouti) M. Aboul Gheit (Égypte), M. Tessema (Éthiopie), M Dorda (Jamahiriya arabe libyenne), M. Monteiro (Portugal) et M. Al-Ashtal (Yémen) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 21 juin 2000, qui se lit comme suit :

> « J'ai l'honneur de demander au Conseil de sécurité d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Hussein Hassouna, Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer aux débats qui doivent avoir lieu prochainement au sein du Conseil sur la situation en Somalie. »

Cette lettre a été publiée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/2000/623.

Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que le Conseil convient d'adresser une invitation à M. Hassouna, en vertu de l'article 39.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen du point inscrit à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Le Conseil de sécurité va entendre à la présente séance un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

J'invite M. Prendergast à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, avec votre permission je vais rapidement passer en revue l'évolution de la situation politique, économique et humanitaire en Somalie depuis le dernier exposé que j'ai fait au Conseil de sécurité, lors de consultations officieuses le 23 mai.

Les membres du Conseil se souviendront que le 22 septembre de l'année dernière, le Président Ismail Omar Guelleh de Djibouti a présenté son plan de paix pour la Somalie lors d'une intervention à l'Assemblée générale, ici même à New York. Des consultations ont ensuite suivi avec un grand nombre de dirigeants somaliens, et le 21 mars il a convoqué une réunion de 50 intellectuels somaliens, qui ont été invités à titre personnel, pour donner leur opinion sur le processus de paix. À la suite de ces discussions, la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie a été ouverte officiellement à Djibouti le 2 mai.

Les délégués à cette conférence étaient des anciens, des dirigeants traditionnels et des Somaliens politiquement actifs. Tous les anciens, à l'exemption de près des trois-quarts des anciens du clan des Issak du « Somaliland » autoproclamé, ont pris part à cette phase de la Conférence. De mai jusqu'à la fin de la Conférence le 13 juin, la réunion des anciens a discuté de la réconciliation entre les clans et de l'établissement d'un ordre du jour et d'une liste de délégués pour la deuxième phase de la Conférence. La liste définitive des délégués comprend un grand nombre de dirigeants politiques, d'anciens fonctionnaires du Gouvernement, des Somaliens de la diaspora et des membres éminents de la société civile.

Malgré les efforts de Djibouti et d'autres membres de la communauté internationale, un certain nombre de dirigeants politiques ont refusé de participer à la Conférence et même d'y envoyer des observateurs. Parmi eux, il faut signaler tout particulièrement Mohamed Ibrahim Egal du Somaliland et Hussein Aidid, Osman Hassan Ali « Atto » et Musse Sudi « Yallahow » du clan Hawiye. Certains dirigeants, qui n'y ont pas participé, se sont plaint de ce qu'ils ont considéré comme étant des consultations insuffisantes. D'autres semblaient peu satisfaits des procédures de choix des délégués.

En ce qui concerne ceux qui sont restés en dehors du processus, les obstacles les plus importants sont indiscutablement représentés par l'absence des deux éléments principaux, à savoir les Somaliland et « Puntland » autoproclamés. Le dirigeant de la dernière, Abdullahi Yusuf Ahmed, a récemment annoncé le retrait du soutien du Puntland à la Conférence. En ce qui concerne le Somaliland, M. Egal a rappelé sa position que toutes les options restent ouvertes à condition qu'il puisse négocier en tant que Somaliland avec les dirigeants légitimes de ce qu'il appelle lui « le Sud ». En ce qui concerne le Puntland, la situation est encore plus complexe. Il y a eu des manifestations populaires contre l'administration Yusuf et en faveur de la Conférence dans cinq villes du Puntland. En outre, certains membres de la délégation du Puntland ont refusé d'être rappelés ou de revenir au Puntland, et M. Hassan Abshir Farah, l'ancien maire de Mogadishu et ancien Ministre dans l'administration du Puntland autoproclamé, a été élu à l'unanimité Coprésident de la Conférence. D'autre part, Hassan Mohamed Noor de l'Armée de résistance Rahanwein, qui avait dit au départ qu'il ne participerait pas, a fini par se rallier à la Conférence. Djibouti continue ses efforts en vue de persuader certains dirigeants, en particulier le clan Hawiye dans la région de Mogadishu de réviser leur attitude, jusque-là hostile, à l'égard de la Conférence. Par conséquent, il est encore possible qu'il y ait de nouveaux changements dans la liste des participants à la Conférence.

En ce qui concerne les informations actualisées sur la Conférence et en ce qui concerne les plans pour l'avenir immédiat, je voudrais renvoyer les membres à ce que dira le Représentant permanent de Djibouti, l'Ambassadeur Roble Olhaye, qui est venu de cette conférence à Djibouti pour participer à la présente séance. Je me propose donc de limiter ma propre intervention à quelques observations importantes sur la Conférence elle-même.

Le nombre total des délégués à la deuxième phase de la Conférence, qui s'est ouverte officiellement le 15 juin dernier, est de 920 personnes, chacun des grands clans ainsi que l'Alliance des minorités et des femmes ayant reçu un certain nombre de sièges, comme cela a été convenu à la réunion des anciens.

Deuxièmement, les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence sont la sécurité, le contrôle des armes et le désarmement, l'avenir de Mogadishu en tant que capitale et les dispositions transitoires. Un comité spécial composé des représentants de chacun des groupes participants a été chargé de rédiger des documents, y compris une charte de transition pour la Somalie. Les délégués ont créé un autre comité spécial, qui a discuté des mécanismes pour le développement économique et social futur. Il a été décidé que tous les biens devraient être rendus à leurs propriétaires légitimes par une procédure qui sera déterminée par les futures autorités.

Enfin, toujours sur ce point, nous croyons savoir que la direction de la Conférence a demandé à Djibouti, qui a accepté, que les délibérations soient prolongées pour nouvelle période de deux semaines, jusqu'au 15 juillet. L'objectif des délégués étant, à ce qu'il paraît, de parvenir entre-temps à une charte intérimaire et de choisir les délégués pour une Assemblée nationale transitoire, qui, à son tour, choisira les membres d'une Administration nationale transitoire pour la Somalie.

S'agissant de l'aspect humanitaire de la situation en Somalie, au cours du *Jilaal*, la longue saison sèche, les régions de Gedo, Bakool et de l'Hiran du Nord ont été considérées comme les plus touchées par la sécheresse en Somalie du Sud. Trois semaines de fortes pluies tombées de la fin avril à la deuxième semaine de mai ont permis d'espérer des bonnes récoltes, un meilleur accès à l'eau et la génération des pâturages dans la plupart des régions. Toutefois, il y a eu fort peu de pluies depuis lors. S'il ne pleut pas à nouveau, les conditions de sécheresse pourraient à nouveau s'installer. La croissance des cultures serait retardée, ce qui donnera lieu à des mauvaises récoltes. Déjà, 750 000 personnes dans toute la Somalie ont été rendues très vulnérables par trois années consécutives de pluies inférieures à la moyenne et par la diminution des capacités en ressources des ménages. De mauvaises

récoltes et/ou un nouveau conflit mettraient en danger les moyens d'existence fragiles et provoqueraient une grave crise humanitaire dans certaines régions. La situation dans la région de Gedo est la plus alarmante.

La sécurité de l'eau en Somalie a toujours été de la plus haute importance. Dans des conditions considérées comme « normales » en Somalie, 25 % de la population a accès à l'eau potable, mais les récentes pluies devraient quelque peu atténuer la gravité du problème. L'eau recueillie représente à peu près 60 % de l'eau potable, l'eau des fleuves et des puits représentant 25 et 15 %, respectivement. Toutefois, dans les régions touchées par la sécheresse, comme le Gedo du Nord et Bakool, les puits resteront une source importante d'eau. Pour l'instant, on estime qu'environ 35 % seulement des puits somaliens sont en bon état, en raison d'absence d'entretien, d'une construction défectueuse ou de destructions liées au conflit.

Neuf études nutritionnelles réalisées l'année écoulée ont indiqué que la malnutrition atteint des taux de plus de 20 %. Je voudrais simplement signaler au Conseil que le niveau de 15 % est généralement considéré comme étant le seuil d'urgence. Très récemment, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a mené une enquête dans la région de Gedo et a relevé un pourcentage de 21,5 % d'enfants modérément ou gravement mal nourris. Les taux de malnutrition laissent augurer de la persistance de la mauvaise situation en cas de mauvaises récoltes ou de reprise du conflit. On prévoit donc déjà des crises graves à l'avenir. Pour réduire la malnutrition dans les régions les plus gravement touchées, le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé ont besoin de davantage ressources pour améliorer la capacité d'évaluer sur le terrain et pour intégrer les différentes interventions afin de répondre aux besoins multiples des populations vulnérables.

L'appel global de l'an 2000 pour la Somalie, qui visait à recueillir 50,5 millions de dollars, a recueilli moins de 30 % de ce montant jusqu'à présent. Ce chiffre est désolant.

Je vais maintenant aborder brièvement la question de la sécurité. Les institutions des Nations Unies continuent de suivre la situation de la sécurité en Somalie dans le cadre des efforts d'alerte rapide ou de préparation aux situations d'urgence. Afin de fournir un environnement opérationnel plus sûr, les agences des Nations Unies accroissent leurs efforts pour suivre et éviter des incidents futurs grâce à une augmentation de la coopération sur le terrain et à une liaison plus étroite avec les communautés, et également par la mise en oeuvre de programmes humanitaires visant à restructurer les relations avec les autorités de facto.

Les atteintes à la sécurité et à la sûreté individuelles font partie des risques que courent ceux qui fournissent une assistance humanitaire en Somalie, et continuent de toucher tous les aspects de leurs activités. Je regrette de devoir dire qu'il y a encore des pertes parmi les membres du personnel humanitaire et que ceux-ci continuent de prendre des risques très élevés. De plus, compte tenu de la situation en Somalie, tout cela se fait souvent en totale impunité. Dans l'incident mortel le plus récent, qui a eu lieu le 6 juin dernier, M. Dieter Krasemann, un Allemand qui travaillait pour une organisation non gouvernementale allemande appelée Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), a été tué à Burao en Somaliland. M. Krasemann, qui était le dirigeant du projet de démobilisation organisé par la GTZ, aurait été poignardé dans le cou par quelqu'un que l'on a considéré comme fou. L'administration Egal a promis de faire enquête sur ce meurtre et a demandé assistance : un psychologue de la communauté internationale sera chargé d'examiner cette personne, qui est actuellement détenue.

Le 8 juin, un avion de l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) a essuyé des tirs et a été touché dans l'aile en atterrissant à Merka. Les anciens de la région affirment que c'était l'acte d'un jeune homme perturbé, avec une AK-47. Les vols d'ECHO vers Merka ont immédiatement été suspendus. Le 11 juin, l'ONU a annoncé la suspension de tous les vols de service des Nations Unies vers Merka et ont transféré les opérations d'alimentation en carburant et de transit à Baidoa.

Je voudrais terminer en faisant un certain nombre de remarques. Si certaines personnalités et soi-disant chefs de guerre sont restés à l'écart de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie, Djibouti a fait des efforts louables pour aider le peuple somalien à régler le conflit par des moyens pacifiques. Ce qui se passe à Djibouti est une expérience politique sans précédent pour les Somaliens. C'est la première fois que les anciens de toutes les régions de la Somalie se rencontrent; c'est la première fois que des représentants de la base de presque tous les clans discutent des moyens de reconstruire leur pays dans le cadre d'un processus

qui repose sur l'édification d'un consensus à partir de la base; et c'est la première fois que des femmes somaliennes participent activement au processus. Même si Djibouti a agi comme hôte et facilitateur, il est clair que le processus est purement somalien. Ce fait me semble très important. L'initiative de Djibouti, qui s'est appuyée sur le système traditionnel somalien des clans pour organiser cette conférence, semble être sur la bonne voie.

Il y a eu beaucoup de faux espoirs concernant la Somalie au fil des années, mais la communauté internationale – et en particulier le Conseil de sécurité – ne doit pas être en proie au cynisme ou au désespoir, ni laisser tomber la Somalie. Au contraire, il sera important d'encourager une participation aussi large que possible à la Conférence en apportant un soutien renouvelé à l'initiative de Djibouti et à la Conférence à ce stade-ci, et en demandant instamment à tous les Somaliens d'y prendre part. Nous croyons que l'appui du Conseil est la meilleure mesure de dissuasion contre l'obstruction qui pourrait venir de certains cercles dont les privilèges et la capacité de tirer profit du désordre sont menacés par cette initiative en faveur de la paix.

Nous croyons savoir que, jusqu'à présent, cette conférence a été presque entièrement financée par Djibouti. Cette situation constitue un fardeau intolérable pour un petit État. Encore une fois, nous pensons qu'il est temps que la communauté internationale envisage sérieusement les meilleurs moyens d'aider Djibouti dans son initiative de paix pour la Somalie, en particulier sur le plan matériel. Sans aucun doute, le Représentant permanent de Djibouti ne manquera pas d'aborder cet aspect des choses dans sa déclaration.

Compte tenu de la situation humanitaire inquiétante qui règne en Somalie, la réponse très peu enthousiaste à l'appel global de l'an 2000 pour la Somalie est très préoccupante. J'espère que ce débat public contribuera à sensibiliser la communauté des donateurs aux besoins pressants de la Somalie et encouragera une réponse plus généreuse dans un avenir proche.

Le Président : Je remercie très vivement Sir Kieran Prendergast de son exposé qui constitue une introduction parfaite à notre débat, en nous décrivant la situation générale en Somalie et le contexte dans lequel se déroule la Conférence dont le Président de Djibouti a pris l'heureuse initiative.

J'invite maintenant le Représentant permanent de Djibouti à prendre la place qui lui revient à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Olhaye (Djibouti) *(parle en anglais)* : Je voudrais vous féliciter très chaleureusement, Monsieur le Président, d'avoir accédé à la présidence du Conseil pour ce mois-ci, durant lequel vous avez déjà fait la preuve de votre flair diplomatique et politique. Je voudrais également remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur Wang Yingfan.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de dire combien le peuple somalien et le Gouvernement de Djibouti vous sont reconnaissants, Monsieur le Président, de votre initiative fort louable d'organiser un débat public sur la Somalie durant la présidence française du Conseil. Ce rare débat sur la Somalie a lieu au moment le plus opportun, au moment où une conférence cruciale visant à restaurer une paix et un gouvernement durables est en cours dans mon pays. Il ne fait aucun doute qu'une telle preuve de bonne volonté envers le peuple somalien remontera le moral des participants à la Conférence et les aidera à parvenir à un règlement rapide.

Les efforts du Secrétaire général dans ce processus sont exemplaires. Son encouragement et son appui constants à la Conférence et à ses objectifs ont été cruciaux. Son appel pour une Somalie unifiée, où régneraient la paix, la démocratie et le développement, a permis aux participants de se rendre compte qu'ils bénéficient d'un appui international de haut niveau et que la communauté internationale est sensible à leurs efforts.

Nous devons également souligner le travail du Représentant du Secrétaire général pour la Somalie, M. David Stephen, à Djibouti depuis février afin d'être en contact permanent avec les délégués, les anciens et les représentants djiboutiens à la mise sur pied et au succès de la Conférence.

Il serait peut-être utile que je donne au Conseil une description de l'organisation de la Conférence. Réunir autant de personnes pour une période aussi longue requiert bien sûr des efforts financiers et logistiques considérables. Il y a maintenant plus de deux mois que Djibouti répond aux besoins de quelque 2 000 délégués, anciens et observateurs somaliens. Bon nombre d'entre eux ont été transportés par voie aérienne de tous les points de Somalie vers Djibouti, et ce, aux frais de Djibouti. Pour favoriser la concentration des

participants et pour les isoler des distractions et pressions de la capitale, la Conférence se tient à 40 kilomètres de là, à Arta, une ville touristique situé sur une hauteur et qui offre une vue spectaculaire de la mer Rouge. Toutes les demeures privées ont été réquisitionnées par le Gouvernement pour loger les délégués. En fait, les habitants du lieu sont maintenant en minorité. Djibouti assume toutes les exigences de ce très nombreux groupe en termes de nourriture, transport, logement et commodités. Nous avons également fait venir 40 chanteurs, compositeurs, poètes et comédiens somaliens, afin de faire passer le message d'une culture de paix, de compromis et de fraternité. Les réunions elles-mêmes se tiennent dans une immense tente. Il n'y a pas de distinctions sociales ou de classe entre les participants, qui comprennent 100 femmes et qui représentent toutes les minorités, un certain nombre de chefs de guerre et tous les clans de la Somalie.

Un des signes particuliers de cette conférence réside dans le fait qu'elle a bénéficié d'une importante couverture médiatique, aussi bien par satellite que par Internet, ce qui a permis aux Somaliens et aux autres observateurs intéressés de la suivre quotidiennement de partout dans le monde. Le site Web « Renaissance de la Somalie », que nous avons établi, reçoit environ 5 000 visites par jour, ce qui montre tout l'intérêt qu'inspire la Conférence.

Les fardeaux financiers et les pressions qu'a imposés cet effort global ont été de toute évidence écrasants pour un pays de la taille et des ressources de Djibouti. Nous lançons donc un appel urgent à tous ceux qui, dans la communauté internationale, qui s'intéressent à la renaissance de la Somalie pour qu'ils contribuent généreusement à cet écrasant fardeau, qui jusqu'à présent a été presque exclusivement assumé par nous.

Depuis plus d'une décennie, la Somalie est une source de préoccupation et d'embarras pour le monde entier. Le mot même de « Somalie » signifie échec international et futilité des efforts pour rétablir la paix, la sécurité et l'ordre dans ce pays tourmenté. Après la révolte généralisée contre l'oppression brutale et la mauvaise gestion, le pays a plongé dans le chaos et a vécu sans gouvernement, sans administration, sans services et sans paix. Les factions et les clans victorieux ont tout simplement retourné leurs armes les uns contre les autres. Cette lutte violente entre factions a entraîné la mort de dizaine de milliers de Somaliens innocents et a mis en cause la survie même du pays, qui semblait condamné à la catastrophe.

Nous connaissons tous la réaction de la communauté internationale au début de la dernière décennie et ses efforts pour éviter une catastrophe totale et sauver le pays. Mais certains dirigeants de faction, n'ayant pas grand-chose à perdre, ont choisi de défier la présence de l'ONU et, lorsque les forces de maintien de la paix de l'ONU se sont retirées, la situation a de nouveau plongé dans le chaos et l'insécurité.

À maintes reprises, d'excellentes occasions de mettre fin à cette autodestruction ont été ignorées avec cynisme. Comme nous l'avons signalé au cours d'interventions antérieures, on en est arrivé à considérer que ce conflit permanent reposait sur un principe et une base erronés, tout comme sa raison d'être, et qu'en fin de compte il n'y avait rien d'autre en jeu que des amour-propres excessifs, des programmes personnels et les illusions de grandeur de quelques individus qui ne tenaient que d'eux-mêmes leur rang éminent. Le mépris total dont ils faisaient preuve à l'égard des civils désarmés était ahurissant pour le monde extérieur et n'a fait qu'augmenter au fil des années, sans règlement apparent en vue.

Malheureusement, le problème des chefs de guerre n'est pas limité à la Somalie. Il se trouve partout sur le continent africain, si ce n'est partout dans le monde. La poursuite de la situation au Libéria, en Angola, en Sierra Leone, au Congo et ailleurs donne l'exemple d'inquiétantes violences et de conflits régionaux généralisés. Comme on l'a si souvent dit, c'est surtout à l'Afrique, à sa population et aux organisations régionales qu'il incombe de faire usage de leur volonté soutenue et manifeste pour remédier à cette situation désastreuse. Mais on a d'autre part souvent reconnu et dit que le continent ne pouvait pas s'en tirer tout seul, sans aide extérieure. Lorsqu'un peuple donne la preuve de sa volonté de résoudre ses problèmes, la communauté internationale devrait jouer un rôle constructif pour parvenir à un règlement définitif du problème.

En ce qui concerne la Somalie, l'occasion s'est heureusement présentée. Répondant à la déclaration historique de mon Président, Ismail Omar Guelleh, faite l'année dernière lors de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale et par laquelle il a invité les citoyens somaliens à se faire entendre pour assurer que leurs intérêts, leurs besoins, leur bien-être et leur avenir reçoivent la priorité, le peuple somalien a

commencé à parler pratiquement d'une seule voix. Il a spontanément fait front commun, ce qui a encouragé Djibouti à formaliser ses propositions en une initiative qui a reçu par la suite l'appui de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Ligue des États arabes, du Secrétaire général des Nations Unies et, bien sûr, de ce Conseil. La première phase de la Conférence, qui a été précédée de multiples préparatifs au cours des neuf mois précédents, a commencé à Djibouti le 2 mai et s'est conclue au début juin. Il s'est agi là de la phase la plus difficile du processus, car elle était uniquement consacrée à la guérison, à la réconciliation, et à surmonter le passé.

Plus de 200 anciens et chefs traditionnels venus de toutes les régions du pays ont mené un dialogue intensif entre les clans et au sein des clans eux-mêmes afin de parvenir à la réconciliation, au pardon mutuel, de surmonter un passé douloureux et de préparer le terrain à la deuxième phase de la Conférence, qui traite des questions politiques. Cette phase a été le pilier central de tout le processus et nous devons particulièrement rendre hommage à la ténacité, à la sagesse et à la sincérité des anciens. Plus de 900 représentants officiels et plus de 1 000 autres représentants venus de partout participent à la deuxième phase, qui s'est ouverte le 15 juin.

À l'ouverture de la deuxième phase, le Président Ismail Omar Guelleh a mis le peuple somalien en garde contre une répétition des erreurs qui dans le passé avaient conduit à l'effondrement de l'État. Il a été franc dans ses remarques et a dit :

> « Si la maladie n'est pas bien diagnostiquée, si les gens ne se demandent pas ce qui n'a pas marché, s'ils ne font pas attention à éviter de tomber dans le même piège, tous ces efforts ne serviront à rien. Ne l'oubliez pas. Vous voudrez peut-être discuter et analyser l'origine de la disparition de la Somalie en tant qu'État pour empêcher qu'elle puisse se reproduire. Tirez les enseignements de l'histoire et assurez-vous que le nouvel État que vous allez réorganiser ne porte pas en lui-même le germe de sa future destruction. Essayez d'établir un nouvel État qui soit différent de l'État qui n'a pas réussi, un État reposant sur des piliers forts et sains et qui réponde aux besoins réels et aux aspirations véritables des masses, un État basé sur la justice, l'équité, la démocratie et le respect des droits de l'individu. »

Il a continué en ces termes :

> « L'État doit se libérer des maux du passé, notamment de l'abus de son autorité, de l'oppression et de la dictature, de l'esprit de clan au détriment du bien commun, du mépris de la loi, du détournement des biens de l'État pour les traiter comme des biens personnels, et du mépris des valeurs somaliennes et des enseignements islamiques. »

Même avant la Conférence, il y a eu un branle-bas de combat à Djibouti alors que les Somaliens continuaient de s'y rendre en grand nombre pour demander davantage de détails et d'informations et pour apporter leur contribution inestimable à la phase préparatoire. Le Président de Djibouti s'est lui-même rendu dans plusieurs pays de la région et en dehors de la région afin de faire avancer le processus, et des délégations ont été envoyées dans diverses régions de la Somalie afin de conférer avec des dirigeants traditionnels et politiques. En mars et avril de cette année, un certain nombre d'événements ont eu lieu, notamment un colloque qui a réuni plus de 60 Somaliens exerçant une profession libérale, occupant des postes administratifs, militants de la paix ou universitaires. Une vingtaine d'anciens étaient également présents et ont mené des consultations approfondies avec le Président et plus de 30 hommes d'affaires. Tous ces groupes ont publié des déclarations et des recommandations.

Nous avons entrepris tous ces efforts pour élargir la base des consultations, afin de rendre le processus transparent et de permettre à tout le monde d'y participer. Nous n'avons cessé de dire en termes clairs que le processus actuel ne visait à nuire à aucune des régions administratives actuelles qui sont parvenues à une paix et une stabilité relatives. Au contraire, ces groupes seront des éléments clefs de tout cadre national. L'objectif ultime de tout ce processus sera la paix, la mise en place d'un gouvernement, la légitimité et la reconstruction. Il était néanmoins important de protéger ce processus contre les politiques personnelles aptes à créer des divisions, les politiques de clan ou régionales, les prescriptions rédigées à l'avance et les programmes restreints de quelques individus ou de quelque clan ou clans.

Plusieurs Somaliens estiment qu'un gouvernement central jouissant d'un pouvoir absolu et presque suffocant, qui ne répond que devant une seule personne, a largement contribué à l'esprit de clan, à la

corruption, au gaspillage et aux violations outrées des droits de l'homme. Une nette séparation, donc, entre les pouvoirs central et régional, ainsi que la séparation des pouvoirs entre les branches du Gouvernement, y compris un système d'obligation redditionnelle et de contrôle mutuel, ce sont là des principes d'une importance fondamentale. Le mécanisme proposé par la Conférence vise à instituer un système décentralisé de gouvernance, qu'il soit régional ou fédéral.

Notre approche est globale, tout comme celles de l'IGAD, de l'OUA et de l'ONU dans la mesure où ce processus conçoit la Somalie tout entière comme une entité unique. Toute approche qui ne serait pas globale est irréaliste et il incombe à ceux qui ne sont pas de cet avis de donner la preuve du contraire. La Conférence est la seule instance à même de s'attaquer à ces problèmes nationaux pernicieux, qui sont à l'origine de divisions.

Certains tirent, bien sûr, un avantage considérable du chaos qui règne actuellement en Somalie et ils ne cessent de publier des déclarations équivoques, fausses et sans fondement par lesquelles ils s'en prennent à la Conférence, car ils sont résolus à contrecarrer toute tentative sérieuse visant à rétablir un cadre national souverain en Somalie. Dans un pays ravagé par la guerre et politiquement fragmenté comme la Somalie, les individus sont encouragés à n'obéir qu'à la recherche du profit et à chercher à accumuler des richesses personnelles au détriment de la cohésion nationale. Il y a donc une dimension économique au refus de certains d'accepter la réalité, et il est certain que la rancoeur actuelle n'est pas purement interne. Comme l'a dit le Président de mon pays :

> « La majorité ne doit plus être prisonnière de ceux, peu nombreux, qui ne se préoccupent pas de l'avenir du peuple somalien. Tous ceux qui refusent de participer au processus de paix en Somalie resteront à la traîne. Il appartiendra ensuite au Somaliens de décider de ce qu'il convient de faire d'eux. »

La communauté internationale doit faire preuve de prudence et éviter de montrer une tendance injustifiée à nourrir des idées qui porteraient atteinte à l'intégrité territoriale de la Somalie en usant de fausses apparences et de démarches spécieuses.

Conscient d'allégations possibles ou fabriquées, Djibouti examine tous les domaines de préoccupation. Nous avons surtout fait en sorte que la Conférence soit pleinement représentative de toute la société somalienne, et soit perçue comme telle. Aucun secteur, groupe, région ou individu n'est exclu, même les personnes bien connues qui obtiennent de gros titres en refusant de participer et qui ne représentent qu'elles-mêmes et non la population de leurs régions respectives. Contre toute attente, la population est venue de toutes les régions du pays, sans tenir compte du fait qu'un dirigeant est pour ou contre la Conférence.

La deuxième phase de la Conférence nationale de la paix en Somalie a fait de grands progrès, examinant un large éventail de questions. Ce sont essentiellement : les causes et conséquences des troubles civils, les droits de l'homme, la réconciliation et l'apaisement, l'oubli nécessaire du passé, la capitale nationale, la reconstruction de l'État, la restitution des biens illégalement confisqués, les effets socioéconomiques négatifs, le désarmement et la sécurité, et les mécanismes de transition, y compris la constitution, la législature, le Gouvernement et le pouvoir judiciaire. La liste des tâches est longue. La Conférence doit achever ses travaux d'ici le 15 juillet et aboutir à l'installation d'une assemblée de transition et à l'élection d'un président et d'un premier ministre.

La Conférence et l'ensemble du processus peuvent être considérés comme une approche novatrice face à la question du règlement des conflits et de la mise en place d'institutions nationales. La norme a été de se concentrer indéfiniment sur les adversaires et les tentatives répétées de les rapprocher dans le cadre d'un accord. Mais Djibouti a inversé cette stratégie en raison des échecs répétés avec les seigneurs de la guerre, au cours de la dernière décennie, et a cherché plutôt à responsabiliser la population civile non armée et privée du droit de vote : la grande majorité, ceux qui souffrent vraiment et qui ont été trahis. Le peuple y a vu sa dernière chance en raison de la profondeur de désespoir. L'appel du Président Guelleh a eu l'écho escompté. Le peuple a commencé à défier les groupes armés et les autres petits dictateurs, et revendiqué ses droits légitimes, réclamant la paix, un gouvernement et des perspectives d'avenir.

La Somalie semble donc sur la voie d'un retour à la normale grâce à un dialogue authentique. Un consensus émerge : c'est peut-être la dernière chance de sauver la Somalie et il faut la saisir. Le processus est ouvert et transparent, et il profite à tous les Somaliens, qui ne peuvent retourner en arrière et revivre les années 90. Ils se sont éveillés et ont la volonté de pour-

suivre jusqu'à ce qu'ils obtiennent leurs droits légitimes.

Je voudrais redire que la Conférence représente le plus vaste rassemblement dans l'histoire de la Somalie. Il n'y a jamais eu de rassemblement aussi représentatif au niveau national et en termes de clan, de classe et de niveau économique. Les Somaliens le considèrent comme unique et il n'y a pas de place au scepticisme, à un faux orgueil ni à une jalousie mutuelle. Le Gouvernement de Djibouti sait bien que l'IGAD, les États membres de l'OUA, l'Union européenne, la Ligue des États arabes et l'ONU ont tous salué et pleinement appuyé l'initiative et le plan de paix. L'on espère que leur soutien à la Conférence et à ses résultats se concrétisera sans délai.

Le projet de déclaration présidentielle qui sera publiée après ce débat reconnaît la présente situation en Somalie ainsi que les efforts en cours. Je voudrais exprimer ma très vive gratitude aux membres du Conseil pour leurs efforts inlassables en vue du renouveau de cette nation, qui a connu un effondrement, il y a dix ans, et qui s'efforce aujourd'hui de reprendre la place qui lui revient dans la communauté des nations.

Le Président : Je remercie très vivement le Représentant permanent de Djibouti pour sa présentation très complète de la Conférence dont le Président Guelleh a pris l'heureuse initiative, pour sa présentation également des progrès que les très nombreux représentants de toute la société somalienne ont déjà accomplis sur la voie de la reconstruction de leur État.

M. Ouane (Mali) : Ma délégation est reconnaissante à la délégation française d'avoir consacré une réunion publique à l'examen de la situation en Somalie. C'est une initiative positive qui témoigne du regain d'intérêt suscité pour la Somalie. Mes remerciements vont également à Sir Kieran et à l'Ambassadeur de Djibouti pour les informations utiles qu'ils ont fournies au Conseil.

Évoquant la situation en Somalie, je voudrais faire les observations suivantes : premièrement, je voudrais souligner l'urgence d'un règlement global et durable de la crise en Somalie, fondé sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité de la Somalie. Dans cette perspective, l'objectif prioritaire doit être la restauration d'un cadre étatique dans ce pays meurtri par tant d'années de guerre.

Dans le même ordre d'idées, et c'est ma deuxième observation, le Conseil de sécurité doit apporter son plein appui aux efforts déployés pour résoudre la crise en Somalie, en particulier l'initiative de paix du Président Guelleh, dont l'Ambassadeur de Djibouti vient de nous faire le point. Je rappelle que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) fonde beaucoup d'espoir dans cette initiative à laquelle elle a déjà apporté son entier soutien. Cette initiative a marqué un développement positif dans le règlement de la crise en Somalie et constitue de ce fait un signe d'espoir qui mérite d'être salué, et c'est pourquoi nous encourageons la dynamique en cours afin de faire aboutir cette initiative.

Dans le même ordre d'idées, et c'est ma troisième remarque, le Conseil de sécurité doit soutenir le processus de réconciliation nationale dont, faut-il le rappeler, la responsabilité principale incombe aux Somaliens eux-mêmes. À cet égard, nous attendons avec intérêt l'aboutissement de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie, dont les progrès ont été signalés par l'Ambassadeur de Djibouti. Je saisis cette occasion pour lancer un appel à toutes les parties somaliennes, y compris les chefs de guerre, pour se joindre au processus en cours. Nous saluons aussi les efforts du Gouvernement de Djibouti afin d'assurer le bon déroulement de cette conférence.

S'agissant de la situation humanitaire extrêmement difficile et des attaques contre le personnel humanitaire, et ce sera l'objet de ma quatrième observation, je voudrais exprimer la grave préoccupation de ma délégation. Nous demandons à toutes les parties de garantir la sécurité et la liberté de circulation du personnel humanitaire, et d'assurer un libre accès à ceux qui ont besoin d'assistance. Nous notons avec satisfaction la coordination des efforts entrepris par la communauté internationale.

Le retour à la paix en Somalie, et ce sera l'objet de ma cinquième observation, impliquera un appui politique et financier important de la communauté internationale. Nous encourageons à cet égard tous les États à répondre généreusement aux appels lancés par les Nations Unies afin que celles-ci puissent poursuivre leurs activités de secours et de reconstruction.

Le Conseil de sécurité doit, et c'est ma sixième observation, veiller à la stricte application de l'embargo sur les armes dont les violations, rapportées

dans de nombreux rapports, imposent de revitaliser le Comité créé en application de la résolution 751 (1992).

C'est sur les éléments que voilà que s'articule au demeurant le projet de déclaration que nous adopterons donc à l'issue de ce débat et que j'ai, au nom des membres du caucus du Mouvement des pays non alignés, fait circuler hier lors de nos consultations.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous remercier d'avoir convoqué cette séance du Conseil consacrée à la Somalie. Nous pensons qu'il est tout à fait indiqué que le Conseil revienne sur cette question maintenant pour procéder à un échange de vues approfondi sur la situation dans ce pays, avec la participation des Membres de l'Organisation au sens large. Nous remercions également M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de son exposé succinct mais très complet. Nous avons également profité de l'exposé tout aussi utile qui a été fait par le Représentant permanent de Djibouti, l'Ambassadeur Roble Olhaye, à qui nous exprimons toute notre appréciation.

Pendant bien trop longtemps, la communauté internationale s'est désintéressée de la tragédie qui se déroule dans cette partie de la corne de l'Afrique, peut-être en raison de ses déceptions antérieures. Aujourd'hui, la Somalie reste un État qui ne fonctionne pas et qui n'a pas réussi. Cette situation de ni guerre ni paix en Somalie ne peut pas être acceptée de manière permanente. Pour exprimer notre appui et notre solidarité avec le malheureux peuple somalien, nous devons tout mettre en œuvre pour examiner toutes les possibilités d'un règlement politique du conflit dans ce pauvre pays. Notre sens de la solidarité avec le peuple somalien exige qu'une fois de plus nous reprenions en mains la situation dans le pays.

Il est vrai que l'expérience de notre participation dans les affaires de la Somalie est plutôt très négative. Nous devrions peut-être oublier cette expérience, mais il ne faut pas pour autant négliger la leçon que l'on en peut tirer. En tirant les leçons du passé, notre nouvel engagement avec la Somalie devrait, cette fois, viser non pas à imposer une solution, mais à travailler avec le peuple somalien pour trouver une solution qui soit viable et acceptable par les Somaliens – une solution qu'ils pourraient contribuer à mettre au point.

À cet égard, ma délégation se félicite chaleureusement de l'initiative prise par le Président de Djibouti. Nous félicitons le Président Ismail Omar Guelleh de son initiative audacieuse et opportune et des efforts inlassables qu'il déploie en raison de sa préoccupation sincère à l'égard de la situation dans ce pays voisin du sien et de son engagement à parvenir à un règlement politique durable du conflit dans ce pays. L'initiative de Djibouti mérite l'appui fort et sans réserve de la communauté internationale. Prise par un voisin proche et préoccupé de la Somalie, c'est quasiment une initiative-maison. Comme Sir Kieran l'a dit, il s'agit d'une initiative « purement somalienne ». Sa démarche consiste à partir de la base, l'approche préférée de la communauté internationale, en partant des gens, et non pas des soi-disant dirigeants et seigneurs de la guerre, qui, pour leurs propres intérêts égoïstes, ont détruit la nation somalienne.

Nous sommes très heureux de constater que les efforts du Président Guelleh ont produit quelques résultats positifs et qu'avec l'appui des membres de la société civile somalienne, il y a maintenant une lueur d'espoir qu'enfin la guerre civile en Somalie pourrait cesser, permettant à la Somalie de sortir d'une crise d'une extraordinaire complexité qui a entraîné l'effondrement de l'État et qui a déstabilisé toute la région de la corne de l'Afrique. Cela permettra la réintégration de la société somalienne et le rétablissement de la culture somalienne de tolérance et d'hospitalité, que l'on nous a souvent rappelée.

Nous sommes encouragés par le fait que la Conférence sur la paix et la réconciliation nationale en Somalie soit maintenant entrée dans sa deuxième phase. La Malaisie se félicite de cela et espère que cela ouvrira la voie à des négociations de fond entre les représentants de tous les secteurs de la société somalienne sur la question de l'avenir politique du pays. Nous espérons également que cela permettra d'obtenir un accord sur la formation d'un arrangement transitoire qui sauvegarderait la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie, tout en préparant le terrain pour un règlement pacifique et durable. Nous sommes réconfortés d'entendre dire qu'au cours du mois écoulé, des Somaliens de toutes catégories ont de plus en plus participé au processus de paix initié par Djibouti. Il faut les encourager davantage en manifestant un soutien politique et matériel très important de la part de la communauté internationale. Ceci a été tout particulièrement souligné à l'instant par Sir Kieran.

Ma délégation est convaincue qu'un règlement pacifique de la question somalienne aurait un effet sta-

bilisateur considérable dans une région empêtrée dans le conflit. Les pertes en vies humaines dans la corne de l'Afrique en raison des conflits et de la famine sont énormes. Les coûts toujours plus lourds de la fourniture de l'assistance humanitaire continuent de détourner des ressources, déjà fort maigres, d'efforts de développement beaucoup plus productifs. Il est donc très important que tous les moyens diplomatiques soient mis en oeuvre pour appuyer l'initiative de Djibouti. Nous demandons instamment à tous les Somaliens de s'associer à cette initiative de paix et de l'appuyer. Nous reconnaissons que le voyage vers la réconciliation complète et définitive en Somalie risque d'être imprévisible et ardu.

Nous notons que, bien que la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie soit un pas en avant très important, elle a été quelque peu éclipsée par la non-participation trop visible des dirigeants d'une certaine faction qui continuent d'être en désaccord avec les objectifs de la réunion et du processus de réconciliation qui a été lancé, sans doute parce qu'ils ne sont plus au centre de ce processus. De toute évidence, le principal obstacle dans le processus de paix c'est l'intransigeance des chefs de factions. Ces dirigeants doivent se rendre compte qu'ils ont eu la possibilité de régler le conflit mais qu'ils ont lamentablement échoué et que la patience du peuple est à bout. Ils ne peuvent plus tenir le destin de la Somalie en otage.

Néanmoins, étant donné qu'aucune paix durable ne sera possible sans une réconciliation interne, il faut faire tous les efforts possibles pour que ces dirigeants participent à l'initiative de paix. Il faut qu'ils soient instamment priés – il faut faire pression sur eux – au plan interne par le peuple lui-même et au plan externe par des intervenants influents pour qu'ils mettent de côté leurs ambitions personnelles et égoïstes et qu'ils participent au processus de paix dans l'intérêt plus large de la nation somalienne. Voilà encore un défi considérable à relever par la communauté internationale.

Dans le cadre de ce défi, il importe que la communauté internationale refuse à ces dirigeants les moyens de faire la guerre, en continuant d'appliquer de plus en plus strictement l'embargo sur les armes imposé à la Somalie par la résolution 733 (1992). Il faut savoir que la guerre civile n'aurait pas pu se prolonger sans le flux illicite et la facile disponibilité d'armes qui rentrent en Somalie, et nous devons nous souvenir de notre responsabilité à cet égard.

La Malaisie reste profondément préoccupée par la situation humanitaire tragique en Somalie et a exprimé son appréciation aux efforts des institutions internationales d'aide et des autres organisations de secours qui ont apporté du secours au peuple somalien. Nous condamnons la poursuite des actes de violence contre le personnel humanitaire et demandons à tous les groupes armés de coopérer pleinement avec les efforts de secours humanitaires et de garantir la sécurité et la liberté de tous les travailleurs humanitaires.

Ma délégation est convaincue qu'il est approprié et opportun que le Conseil se prononce une fois de plus sur la question de la Somalie et qu'il réaffirme son ferme appui aux efforts de règlement politique faits par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et approuve et appuye l'initiative de paix de Djibouti. Un soutien sans ambiguïté du Conseil à l'initiative de paix montrerait clairement l'engagement du Conseil et de l'Organisation ainsi que leur participation active dans ce domaine très important de l'établissement de la paix, qui, à notre avis, devrait plus facilement être réalisé dans la situation actuelle de ni paix ni guerre en Somalie afin d'éviter que l'on ne revienne à la guerre totale.

Cette possibilité qui s'offre aujourd'hui ne durera pas longtemps. Nous devons manifester la détermination du Conseil d'assumer ses responsabilités en vertu de la Charte et revigorer son rôle en partenariat avec les acteurs régionaux, tels que l'IGAD et l'Organisation de l'unité africaine. Nous ne devons pas permettre que le peuple somalien succombe une nouvelle fois au désespoir et à l'impuissance. Nous devons lui donner un espoir renouvelé et une certaine confiance à l'avenir pour renforcer leur volonté d'appuyer l'initiative de paix sans être intimidé par ses dirigeants. Nous devons susciter un soutien pour la dynamique qui a été créée par l'initiative de paix de Djibouti et encourager et appuyer celui qui en a pris l'initiative et qui l'organise, le Président Guelleh, dans ses efforts louables et déterminés. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir une approche timide. Il est temps que la communauté internationale sorte du « syndrome somalien » qui nous frappe depuis trop longtemps, car nous ne pouvons pas laisser tomber le peuple somalien.

M. Fowler (Canada) : Moi aussi je tiens à remercier Sir Kieran de son exposé qui nous a permis de saisir l'essentiel des derniers développements en Somalie. J'aimerais par ailleurs exprimer mes très sincères

appréciations à l'Ambassadeur de Djibouti, pour sa présentation très détaillée sur les efforts créatifs et innovateurs de Djibouti pour guider le processus de paix en Somalie. Nous sommes sensibles aux difficultés et aux complexités autant logistiques que substantielles que présentent de tels efforts, et nous saluons la détermination avec laquelle ceci est poursuivi.

Le Canada reste profondément préoccupé par l'instabilité qui continue à régner en Somalie et par son impact négatif sur la sécurité et le bien-être de la population civile. Nous sommes convaincus qu'une action concertée et une coopération entre le Conseil de sécurité, l'Organisation de l'unité africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sont essentielles pour assurer une participation effective de la communauté internationale aux efforts visant à résoudre le conflit en Somalie. Cette séance d'information contribue utilement à ce processus.

Nous appuyons fermement le rôle de chef de file tenu par l'IGAD et l'initiative du Président Guelleh visant à négocier une issue pacifique au conflit en Somalie. Nous nous félicitons donc de pouvoir soutenir le projet de déclaration présidentielle soumis par le Mali au nom du Mouvement des pays non alignés, que le Conseil adoptera sous peu, je l'espère.

Nous exhortons le Président Guelleh à continuer à accorder une priorité élevée aux activités visant à convaincre la société civile somalienne de soutenir cette initiative de paix malgré la résistance de ceux qui n'ont pas intérêt à ce que la paix soit rétablie en Somalie.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Le Canada se félicite de la décision du Comité des sanctions de confier à son Président la tâche d'entreprendre une mission d'enquête dans les pays voisins afin d'évaluer les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de l'embargo sur les armes.

Nous sommes profondément préoccupés par les violations des droits de l'homme en Somalie, qui demeurent impunies. Nous continuons de demander instamment aux chefs de faction somaliens de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les citoyens de la Somalie.

Les attaques lancées contre des travailleurs humanitaires, particulièrement dans le sud et le centre de la Somalie, sont inacceptables et ne font que diminuer encore davantage la capacité des organisations locales et internationales d'aider et de protéger des populations déjà vulnérables. Nous rappelons aux chefs de faction somaliens qu'ils ont l'obligation de garantir la liberté de mouvement, la sûreté et la sécurité de ceux qui cherchent à aider, y compris le personnel local, et de faciliter leur accès à la population sinistrée.

M. Theron (Namibie) *(parle en anglais)* : Je souhaite m'associer aux autres délégations pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat public sur la situation en Somalie. Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier Sir Kieran de son exposé complet et très utile sur l'ensemble de la situation dans ce pays. Je voudrais également remercier le Représentant permanent de Djibouti, M. Roble Olhaye, de son exposé fort utile sur les derniers événements concernant la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie qui se tient actuellement à Djibouti. Nous souhaitons le féliciter, ainsi que son gouvernement, du dévouement et de l'esprit d'innovation dont ils ont fait preuve dans l'organisation de cette conférence.

La question de la Somalie continuera d'être une source de préoccupation pour la communauté internationale. Cela est particulièrement vrai pour le Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est donc essentiel que le Conseil apporte tout son appui aux efforts que les habitants de la Somalie déploient pour reconstruire leur pays. L'absence d'une autorité centrale en Somalie et la division du pays entre les chefs de guerre et les dirigeants de faction hostiles, ainsi que les violations de l'embargo sur les armes, sont, entre autres, des questions qui préoccupent beaucoup ma délégation. Les habitants de la Somalie souffrent depuis trop longtemps, et il est grand temps que des conditions favorables soient à nouveau mises en place afin qu'ils puissent décider de l'avenir de leur pays.

À notre avis, il est donc indispensable que le Conseil de sécurité réaffirme son autorité sur la situation en Somalie, qui continue de menacer la paix et la sécurité dans la région. Le Conseil doit appuyer le processus de paix en Somalie, dont l'objectif est de restaurer la paix, la stabilité et la prospérité dans ce pays. C'est dans ce contexte que ma délégation salue et appuie pleinement l'initiative de Djibouti de convoquer la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie afin de permettre aux Somaliens de discuter de l'avenir de leur pays, et afin de créer les structures nécessaires au fonctionnement normal de leur État.

À cet égard, nous sommes convaincus que le Conseil doit souscrire à l'initiative de Djibouti, puisqu'il s'agit du seul mécanisme viable permettant d'obtenir un règlement pacifique de la situation en Somalie. Nous demandons également à la communauté internationale d'offrir un appui financier et technique afin que le Gouvernement de Djibouti puisse accomplir cette tâche. Je voudrais ici reprendre les paroles de M. Prendergast selon lesquelles la communauté internationale ne doit pas laisser tomber la Somalie, mais doit plutôt continuer de faciliter le processus de paix.

Ma délégation est très préoccupée par les renseignements que nous continuons de recevoir de diverses sources concernant les entrées d'armes en Somalie, en dépit des résolutions du Conseil de sécurité imposant un embargo sur les armes concernant ce pays. À cet égard, nous saluons les efforts faits par le Président du Comité des sanctions pour trouver des moyens de renforcer le régime des sanctions contre la Somalie. Nous demandons aux États Membres, en particulier aux pays voisins de la Somalie, d'assister le Comité des sanctions en fournissant des renseignements sur les violations de cet embargo.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous saluons l'excellent travail accompli par les organisations humanitaires, malgré les conditions difficiles dans lesquelles elles agissent. Ces organisations ont pu apporter une assistance à ceux qui en avaient besoin, surtout aux groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants, et ce en dépit de menaces et d'assassinats de leurs travailleurs par les milices. Nous avons également été préoccupés d'entendre M. Prendergast dire ce matin que non moins de 750 000 personnes sont considérées comme extrêmement vulnérables, après trois années consécutives de précipitations inférieures à la normale et l'amenuisement des ressources intérieures. Nous demandons de nouveau à la communauté des donateurs de fournir des ressources financières adéquates aux organisations humanitaires afin de leur permettre de relever les défis à venir.

M. Ahmed (Bangladesh) *(parle en anglais)* : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier d'avoir prévu ce débat public sur la situation en Somalie. Ma délégation le considère tout à fait opportun, en particulier étant donné la tenue de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie. Je tiens également à remercier Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint, ainsi que le Représentant permanent de Djibouti de leur mise à jour sur l'évolution récente du processus de paix à Djibouti.

Les longues souffrances du peuple somalien soumis à la terreur et à l'intimidation – et l'effondrement total dans un état d'anarchie – doivent s'arrêter. Aujourd'hui, plus de 300 000 morts, une destruction quasi totale de l'infrastructure sociale et économique, la non-scolarisation de la grande majorité des enfants et une situation proche de la famine sont les principales caractéristiques de la Somalie. Dans ce contexte, les efforts audacieux et inlassables de Djibouti, sous la direction du Président Guelleh, méritent notre plein appui et notre admiration. Nous souscrivons sans réserves à son initiative et à celles de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui visent à trouver une solution à la crise en Somalie.

La démarche du Président Guelleh est importante à plusieurs égards. Elle marque un nouveau départ et place le peuple somalien et la société civile au coeur du processus de paix, puisque ceux-ci sont représentés par différents groupes. Contrairement aux tentatives précédentes de partage du pouvoir entre les chefs de guerre, qui se sont avérées infructueuses et ont cédé le terrain à l'anarchie, l'initiative de Djibouti s'appuie sur ce qui a déjà été accompli et vise à aller plus loin. D'ailleurs, elle fait bien de ne pas accorder de statut particulier à certaines entités en ce qui concerne leur participation au processus. La raison pour laquelle on procède de la sorte est claire : cela doit être une question à décider par les habitants de la Somalie eux-mêmes. Nous estimons que cette approche est sensée et constructive. En plus d'être inclusif, le processus permet également de glaner des idées et des contributions auprès de la diaspora somalienne. Nous appuyons ces principes.

La Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie s'est ouverte le 2 mai avec un plan bien détaillé. Nous sommes heureux de constater que l'objectif initial de réconciliation entre les clans par le biais de leurs anciens a été largement atteint grâce à des consultations informelles mais longues.

Le travail sur la question principale a commencé avec la formation de trois comités chargés de traiter des questions telles que la restitution des terres et des biens occupés et détenus illégalement, l'élection de membres du Parlement et le statut du « Somaliland » ainsi que le statut de Mogadishu en tant que capitale nationale.

Il est troublant de voir les tentatives de bloquer le processus de paix auxquelles se livrent ceux dont le comportement criminel et le mépris total pour les droits de l'homme sont la raison fondamentale de la situation actuelle dans le pays. Nous condamnons vigoureusement les attaques constantes contre la population civile auxquelles se livrent les chefs de guerre et leurs groupes armés. Craignant de perdre leur emprise illégale sur le pouvoir alors que les signes de confiance reviennent progressivement au sein du peuple somalien, beaucoup parmi les chefs de guerre se sont déclarés opposés au processus de paix. Selon certaines informations, les mouvements de ceux qui seraient disposés à participer à la Conférence de paix auraient été entravés. Nous devons condamner ces comportements d'une seule voix et appeler ceux qui s'y livrent à mettre fin à ces tentatives de sabotage du processus de paix.

L'un des facteurs, parmi les nombreux facteurs qui ont contribué à la détérioration de la situation en Somalie, est le trafic injustifiable d'armes. L'explosion de conflits ailleurs dans la corne de l'Afrique a eu un effet catalyseur sur l'afflux d'armes illégales. À cet égard, nous demandons à tous les États de coopérer avec le Comité des sanctions du Conseil pertinent afin de renforcer l'efficacité de l'embargo sur les armes.

Avant de terminer, je voudrais aborder l'autre problème qui touche depuis longtemps la Somalie, à savoir les effets combinés de la sécheresse, de la maladie et de la détérioration de l'environnement qui perpétuent une crise humanitaire endémique. La communauté internationale doit faire tout son possible pour améliorer la situation, alors que le processus de paix avance, afin de créer des conditions favorables à cette fin. Nous soulignons également le besoin absolu d'assurer un environnement sûr pour les agents des organismes d'aide qui mettent leurs vies en danger pour sauver celles des autres.

Djibouti a entrepris un effort monumental pour un petit pays en développement comme lui. Les enjeux sont importants et nous n'aimerions pas voir cet effort échouer. Nous demandons donc au Conseil d'indiquer clairement son appui. À cette fin, nous appuyons pleinement la déclaration du Président que nous adopterons tout à l'heure.

Mlle Durrant (Jamaïque) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, ma délégation voudrait vous exprimer sa reconnaissance pour avoir convoqué cette réunion publique sur la situation en Somalie. Nous voudrions également remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Sir Kieran Prendergast, ainsi que le Représentant permanent de Djibouti, l'Ambassadeur Roble Olhaye, de leurs remarques liminaires qui ont servi de cadre aux délibérations du Conseil aujourd'hui.

Il ne fait pas de doute que la crise en Somalie a été l'une de plus complexes et des plus difficiles à résoudre que le Conseil ait eu à traiter ces 10 dernières années. Au cours de cette période, la situation politique n'a fait que peu de progrès. Les nombreuses rivalités entre clans et à l'intérieur des clans, qui ont rendu les leaders des factions et les chefs de guerre incapables de convenir d'initiatives pour mettre fin à la crise, ont entraîné des souffrances indicibles pour le peuple somalien. Cela a affecté la volonté de la communauté internationale de continuer à contribuer à la recherche d'une solution au conflit.

C'est dans ce contexte que ma délégation se félicite de l'initiative du Président de Djibouti qui a permis la convocation de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie. Comme nous l'a rappelé l'Ambassadeur Olhaye, la Conférence s'est caractérisée par la participation de la société civile, assurant ainsi que le peuple somalien assume l'entière responsabilité de la réconciliation nationale et de la paix.

Le Gouvernement djiboutien a fait preuve d'audace en dépassant le niveau des chefs de guerre et de clans pour s'adresser à la base, et nous espérons que les consultations générales qui ont actuellement lieu déboucheront sur un compromis qui reflétera les besoins et les aspirations du peuple somalien.

Il est donc important que le Conseil de sécurité, par le biais de la déclaration du Président, que nous allons adopter aujourd'hui, envoie un message vigoureux d'appui à l'initiative de paix de Djibouti et que la communauté internationale apporte un appui non seulement moral mais matériel à la Conférence.

Nous souhaitons également applaudir l'appui dont ont fait preuve l'Organisation de l'unité africaine, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la Conférence islamique ainsi que d'autres États voisins de la Somalie dans cette quête de la paix.

Tout en notant les événements positifs survenus à la Conférence, nous regrettons que certains dirigeants somaliens aient rejeté toute proposition de paix et préfèrent maintenir le peuple somalien dans sa misère.

Nous invitons une fois de plus tous les leaders de faction à rejeter la violence et à participer à la Conférence.

La Somalie aura besoin de l'aide de la communauté internationale pour reconstruire les bases économiques et politiques de sa société et pour parvenir à la réconciliation nationale. L'Organisation des Nations Unies doit participer activement à la recherche d'une solution pacifique au conflit. Il nous faut en particulier maintenir des relations étroites et constructives avec le Gouvernement djiboutien et avec les autres organisations régionales dans leurs efforts pour conclure la paix. Nous devons réussir à jeter les bases d'une paix durable afin que le processus de consolidation de la paix puisse s'engager.

Ma délégation souhaite s'associer à celles qui ont déjà exprimé leur préoccupation devant la terrible situation humanitaire dans laquelle se trouve la majorité du peuple somalien. Des centaines de milliers de personnes souffrent des effets cumulés de près de 10 années de conflit armé, de la destruction de l'infrastructure économique, de la faiblesse de la production alimentaire et de l'absence presque totale de services de santé et d'éducation.

Nous avons pris note des rapports qui indiquent que près d'un million de Somaliens sont menacés par de graves pénuries alimentaires. Le système des Nations Unies a fait tout son possible pour apporter une aide humanitaire et une aide au relèvement dans toute la Somalie dans des circonstances difficiles, et nous engageons instamment les pays qui en sont capables à apporter une généreuse contribution à l'appel lancé récemment par le biais du processus global interinstitutions.

Enfin, nous voudrions rendre hommage aux agents des organismes humanitaires, dont certains ont perdu la vie ou été blessés au service du peuple somalien. Nous les félicitons de leur désintéressement et de leur persévérance dans l'exécution de leurs tâches dans ces circonstances extrêmement éprouvantes.

M. van Walsum (Pays-Bas) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir convoqué cette séance publique sur la Somalie. Nous remercions le Secrétaire général adjoint Prendergast de son exposé ainsi que l'Ambassadeur Roble Olhaye de son rapport oral très complet sur l'initiative de paix de Djibouti.

Les Pays-Bas ne vont certainement pas céder au cynisme en ce qui concerne la Somalie. Pour reprendre les paroles de Sir Kieran, nous n'abandonnons pas la Somalie, et nous nous félicitons de l'initiative prise par le Président de Djibouti.

En attendant, nous savons que nous avons affaire à un pays qui n'a plus de structure d'État depuis plusieurs années. Si nous comptons qu'un tel pays reprenne une structure d'État, il faut qu'il s'agisse de bonnes structures. L'Ambassadeur Olhaye a dit la même chose, et nous sommes d'accord avec lui. Nous ne demandons pas que l'État soit rétabli à n'importe quel prix.

Dans le courant de ce débat, le représentant du Portugal interviendra au nom de l'Union européenne pour faire une déclaration à laquelle ma délégation souscrit. Ma délégation souhaite faire une simple observation complémentaire de nature plus générale.

Je crois que nous appuyons tous l'initiative de paix de Djibouti parce que personne ne veut laisser la Somalie se désintégrer au point de ne plus pouvoir être remise en état. Nous voulons que la Somalie puisse renaître en tant qu'État, parce que nous souscrivons à la doctrine de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le caractère sacré des frontières. Mais notre appui à cette doctrine n'est pas tout à fait sans réserve. Des frontières inviolées sont une bénédiction si ce sont les frontières d'un pays où les droits fondamentaux sont respectés. Sinon, les frontières elles-mêmes peuvent devenir un instrument de coercition. Si un État n'existe pas depuis des années, mais que certaines de ses parties ont pu plus ou moins s'organiser, la doctrine de frontières inviolées ne peut impliquer que ces parties doivent abandonner leur liberté et leur réussite à une entité politique, supposée succéder à l'ancien État. Pour réussir, la renaissance de la Somalie devra être perçue comme un progrès dans toutes les régions du pays. En fin de compte, la responsabilité de l'instauration d'une réconciliation nationale et de la paix dépend de tout le peuple somalien.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie M. Prendergast, Secrétaire général adjoint, et l'Ambassadeur Olhaye, Représentant permanent de Djibouti, de leurs exposés. Nous voudrions également vous exprimer notre gratitude, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique. C'est le premier débat public au Conseil de sécurité au cours des dernières années sur la

question de Somalie. Nous espérons qu'il donnera une impulsion aux efforts destinés à régler rapidement la question de Somalie.

Il y a eu, au cours des derniers mois, des faits nouveaux dans le processus de paix en Somalie. La Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie est passée à sa deuxième phase, et les progrès déjà réalisés résultent des efforts communs de toutes les parties et reflètent le vif désir de paix des divers clans somaliens. Nous espérons que cette Conférence donnera lieu à des résultats rapides et que les participants parviendront sans retard à un accord sur les questions de fond, telles que la mise en place d'un gouvernement de transition et d'un parlement provisoire.

Nous apprécions vivement les efforts soutenus du Président Guelleh et du Gouvernement de Djibouti pour instaurer la paix en Somalie. Toute la population de Djibouti appuie le processus de paix en Somalie et a beaucoup contribué au processus. Nous demandons à la communauté internationale de fournir toute l'aide nécessaire à Djibouti pour l'aider à concrétiser l'initiative du Président Guelleh. Dans le même temps, nous exhortons les dirigeants des principales factions somaliennes, qui sont restés en marge de la Conférence sur la paix, à faire montre de courage et de sagesse politiques pour participer au processus de paix. Toute action préjudiciable à l'instauration de la paix en Somalie sera rejetée par le peuple somalien.

La mise en oeuvre effective de l'embargo sur les armes contre la Somalie y encouragera sans aucun doute le processus de paix. Il reste que durant trop longtemps, les sanctions pertinentes n'ont pas été appliquées. Nous espérons que cette situation sera corrigée dès que possible. À cet égard, nous voudrions exprimer notre gratitude pour l'engagement du Président du Comité des sanctions, l'Ambassadeur Ben Mustapha, de la Tunisie. Nous appuyons pleinement son travail et espérons que les pays et organisations régionales concernés coopéreront activement avec lui.

Résultant des troubles civils prolongés, la situation humanitaire en Somalie reste très grave. Nous nous félicitons des efforts déployés par le personnel humanitaire, dans le cadre de l'aide qu'il apporte à la Somalie depuis de nombreuses années. Nous exhortons les groupes armés à assurer la liberté et la sécurité de ce personnel, ainsi que les garanties nécessaires lui permettant d'avoir accès à la population.

L'ONU a connu des revers en Somalie. Elle doit saisir cette chance et accroître sa contribution à la Somalie, aider Djibouti à faire aboutir dès que possible son initiative de paix et contribuer sensiblement au règlement de la question de Somalie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie a toujours défendu la conclusion rapide d'un règlement politique global et de la réconciliation nationale en Somalie, ainsi que le maintien d'un État somalien unifié. Comme le Conseil le sait, le malheur du peuple somalien ne résulte pas de rivalités religieuses ou ethniques, mais d'une profonde fragmentation entre clans et des ambitions de certains dirigeants. Ce sont là les principaux obstacles au rétablissement de l'unité du pays.

L'expérience de plusieurs années montre qu'en dépit du fait que les initiatives de paix pour la Somalie n'ont pas manqué, leur viabilité était largement liée au degré d'appui que la société somalienne leur réservait. Dans ce contexte, comme toujours, la question principale est de savoir s'il sera possible ou non d'inclure un éventail de la société somalienne et de forces politiques aussi large que possible dans les pourparlers sur l'avenir de la Somalie. En outre, le succès du processus de paix continuera de dépendre de la participation des leaders des groupes armés à base clanique, qui contrôlent réellement la situation dans la plupart des régions de la Somalie.

C'est également dans ce contexte que nous jugeons le processus de négociation qui a lieu dans le cadre de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie, organisée à Djibouti, et nous espérons qu'il conduira à des résultats positifs. Comparer l'initiative de Djibouti à un bateau que les Somaliens devraient contrôler eux-mêmes est une bonne façon de décrire l'essentiel de ce qui reste à réaliser. Il est important qu'au niveau international, les États intéressés continuent d'assurer des conditions favorables et excluant tout affrontement à une réconciliation pansomalienne basée sur des principes qui ne soient pas contraires à l'intégrité territoriale et à l'unité de la Somalie.

Nous partageons la préoccupation de la communauté internationale au sujet de la grave situation humanitaire dans ce pays. La Russie estime que l'action active des organisations humanitaires dans le pays doit se poursuivre, vu leur rôle clef dans la fourniture d'une aide à la population. Comme les autres membres du

Conseil de sécurité, nous sommes vivement préoccupés par les attaques constantes contre le personnel humanitaire dans diverses régions de la Somalie, ce qui entrave leur travail et complique la mise en oeuvre de plans visant à un transfert graduel au pays des bureaux des programmes et organismes spécialisés des Nations Unies.

La participation de la Russie, en tant qu'observateur, au Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) démontre notre souhait de contribuer au règlement de situations de conflit dans la vaste région de l'Afrique de l'Est et d'y assurer la paix et la stabilité. La Russie participe de façon régulière aux travaux de ce Forum, tant au Comité pour la Somalie qu'au Comité pour le Soudan. En tant que membre du Conseil de sécurité et vu les liens d'amitié qu'elle entretient avec le peuple somalien, la Russie continuera d'appuyer la cause du rétablissement de l'État en Somalie, sur la base des conditions répondant aux intérêts de la société somalienne et de la stabilité de l'ensemble de la région.

M. Yel'chenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Ma délégation se réjouit d'avoir cette occasion d'entendre, dans une séance publique, un compte-rendu de première main sur l'évolution récente du processus de paix en Somalie. Nous nous félicitons de cet échange de vues sur ce que le Conseil de sécurité et la communauté internationale peuvent et doivent faire pour appuyer les efforts du peuple somalien en vue de restaurer la paix, la stabilité et la prospérité dans son pays.

Dans l'histoire moderne, l'expérience de la Somalie est probablement un cas unique de retour à la communauté internationale d'un État effondré. C'est pourquoi nous considérons les efforts du Gouvernement de Djibouti comme très importants et rendons hommage à son engagement de faire avancer le processus de normalisation en Somalie. Le fait qu'il ait réussi à aller aussi loin dans l'application du plan de paix – et nous remercions l'Ambassadeur Olhaye, de Djibouti, de nous avoir fait une analyse actualisée de la situation – illustre la viabilité de sa conception et d'une approche réaliste en vue de sa mise en oeuvre.

Nous devons reconnaître que ce qui a déjà été obtenu est un progrès considérable par rapport aux efforts précédents en vue de redresser le pays. Nous ne devons pas laisser échouer ce dernier effort après qu'il soit parvenu jusqu'au niveau actuel, car cela aurait des conséquences catastrophiques pour l'unité de la Somalie et pour son peuple.

Le séparatisme ne doit jamais pouvoir s'implanter en Afrique. Dans ce contexte, la non-participation du Somaliland à la Conférence de paix de Djibouti, et notamment les accusations récentes lancées par ses dirigeants contre Djibouti, sont de plus en plus troublantes. Nous appuyons donc l'idée selon laquelle seule la pression croissante exercée par la communauté internationale sur les dirigeants du Somaliland, ainsi que sur les dirigeants d'autres entités et factions qui continuent de défier le processus de paix en cours, peut contribuer à mettre fin à leur intransigeance et à leurs manoeuvres d'obstruction.

Je suis également d'avis que les progrès actuels suscitent de vifs espoirs que l'on parviendra à un succès d'ensemble, et cette situation exige un appui constant de la part de la communauté internationale et d'autres intervenants internationaux. Bien que le processus même de rétablissement du Gouvernement national et de l'État somalien reste entre les mains des Somaliens – ou, comme Sir Kieran l'a dit à juste titre, appartient aux Somaliens – le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble doivent être disposés à apporter à ces efforts, notamment en étant prêts, à un certain moment, à reconnaître le Gouvernement provisoire du pays une fois qu'il sera formé par la future Assemblée nationale transitoire. Cela sera, à mon avis, crucial pour un règlement durable en Somalie. Apporter un appui financier et technique à la Conférence et à ses organisateurs est tout aussi important pour la poursuite du processus de paix. Elle a commencé il y a plusieurs mois, et a déjà consommé une quantité considérable de ressources, qui sont au bord de l'épuisement.

Il est également important de se tourner vers l'avenir et de s'attendre à ce que le futur Gouvernement somalien ait besoin de davantage d'appui, car il devra faire face à de nombreux problèmes hérités du passé. La décennie de guerre civile et d'anarchie a causé la mort de milliers d'innocents et la destruction de centaines de foyers et de villages et d'autres biens privés et publics, ainsi que le déplacement de millions de Somaliens. La communauté internationale devrait donc être disposée à appuyer le processus de réconciliation nationale et à aider le peuple somalien à résoudre les problèmes de la reconstruction nationale et du développement national.

La décentralisation et l'administration autonome sont des notions importantes dans l'initiative de paix lancée par le Président Guelleh de Djibouti. À cet égard, je voudrais souligner l'importance qu'il y a d'assurer la stabilité du pays en créant un véritable système fédéral de gouvernance qui équilibrerait l'autorité du Gouvernement central.

Pour terminer, je souhaite tout le succès au Gouvernement et au Président djiboutiens dans cette initiative, qui va tout à fait dans le bon sens et qui doit être appuyée par le Conseil de sécurité. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la déclaration du Président qui sera bientôt adoptée.

Mme Soderberg (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat public aujourd'hui. La Somalie est à l'ordre du jour du Conseil depuis de nombreuses années. Plus nous pourrons faire porter l'attention internationale sur les difficultés que connaît ce pays, mieux cela vaudra.

En août dernier, le Secrétaire général a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle participe activement au règlement de la crise en Somalie. Le Président Guelleh de Djibouti a relevé ce défi. Avec un grand nombre de dirigeants somaliens il s'emploie activement à encourager la cause de la paix et la réconciliation en Somalie. Ce qu'ils ont déjà réalisé pour rétablir un dialogue est impressionnant. En fait, les discussions qui ont lieu depuis le 2 mai, et qui rassemblent des dirigeants de la société civile, des groupes de femmes, des représentants de clans et des chefs de factions, auraient semblé tout à fait impossibles il y a peu de temps.

Si certaines mesures importantes ont déjà été prises, il reste encore de nombreux obstacles. Même si les discussions actuelles à Djibouti produisent le projet d'un Gouvernement intérimaire, il ne faut pas oublier que ceci ne sera que la première étape, et sans doute même la plus facile, vers le relèvement de la Somalie. La tâche consistant à transformer cette structure en un gouvernement fonctionnant bien, efficace, permanent et représentatif sera infiniment plus difficile. Les États-Unis ont l'intention de rester pleinement engagés dans ces efforts, mais seul l'engagement du peuple somalien lui-même pourra en garantir le succès. Lorsque les Somaliens auront manifesté, par des réalisations concrètes sur le terrain, leur désir de faire fonctionner le processus, la communauté internationale souhaiterait alors examiner comment il conviendra de mieux appuyer leurs efforts.

Compte tenu des échecs précédents d'efforts trop ambitieux de reconstruction de la Somalie, les États-Unis sont attachés à une approche progressive à long terme cherchant à reconstruire le système politique somalien depuis la base grâce à l'appui apporté aux entités régionales qui sont apparues au cours des processus de participation. Ces efforts donnent, à notre avis, le meilleur espoir de créer une Somalie stable, durable et démocratique. Ils doivent être considérés comme complémentaires au travail accompli par les Somaliens réunis à Arta.

Conformément à cette approche, et reconnaissant l'évolution positive et pacifique qui se déroule dans certaines régions, nous avons porté notre assistance essentiellement sur les régions relativement stables, y compris le Somaliland et le Puntland. Notre stratégie en matière d'assistance humanitaire évolue également. Les distributions d'aide alimentaire sans conditions sont de plus en plus remplacées par des activités de « nourriture contre travail », et nos projets d'assistance en cas de catastrophe insistent de plus en plus sur les activités de soulagement et de transitoires, plutôt que le secours simple.

Nous saluons les efforts du Président Guelleh et du Gouvernement djiboutien, et nous suivons le déroulement de l'initiative actuelle avec le plus grand intérêt et beaucoup d'encouragement. Finalement, tous les efforts visant à reconstruire la Somalie devront être des efforts d'ensemble bénéficiant de l'appui des entités régionales existantes et reposant sur un processus participatif légitime qui provienne de la société civile somalienne et qui rejette la violence prédatrice des chefs de guerre.

M. Cappagli (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir organisé la présente séance sur la Somalie. Sans aucun doute, la participation active et large des Membres de notre Organisation nous aidera à trouver une solution au conflit.

Nous voudrions également remercier à la fois le Secrétaire général adjoint Kieran Prendergast et le Représentant permanent de Djibouti, l'Ambassadeur Olhaye, des informations très complètes qu'ils nous ont présentées sur la situation actuelle en Somalie et sur l'évolution de l'initiative de paix.

Il s'agit d'un conflit complexe qui se prolonge depuis beaucoup trop d'années malgré le fait que, contrairement à d'autres pays africains et d'autres régions du monde, la Somalie est une société homogène du point de vue religieux et ethnique dans le territoire de laquelle il n'y a pas de déséquilibre dans la répartition des ressources naturelles. Toutefois, cela n'a pas empêché l'effondrement dans la violence de l'État somalien, qui a commencé au début de la dernière décennie.

Nous sommes préoccupés par le fait que les efforts entrepris par la communauté internationale dans le passé pour régler le conflit en Somalie aient donné fort peu de résultats et qu'en conséquence, sa population continue de supporter le fardeau de cette tragédie, avec toutes les conséquences humanitaires terribles que nous connaissons tous. Nous pensons que le moment est venu de surmonter le « syndrome somalien » et pour le Conseil d'oeuvrer activement, avec les autres intervenants, à la recherche d'une solution définitive. Cette attitude aura également des effets positifs sur la manière dont nous aborderons d'autres conflits africains.

L'initiative de paix lancée par Djibouti l'année dernière doit être l'instrument principal pour progresser vers une solution pacifique au conflit somalien et elle doit être appuyée par le Conseil. Nous nous associons aux délégations qui nous ont précédés pour exprimer notre reconnaissance au Gouvernement djiboutien pour les efforts qu'il déploie pour faire avancer le plan, qui exige d'importantes ressources économiques. Il faut profiter de cette possibilité créée par cette initiative pour avancer dans la bonne direction d'une manière qui soit acceptable pour toute la société somalienne, car elle est la principale intéressée et le bénéficiaire ultime de tous les efforts de paix.

La tâche qui consiste à reconstruire le pays, telle que décrite dans le plan présenté par le Président Omar Guelleh, exige la participation de toute la société civile, et pas seulement des chefs de guerre. Il nous faut être très clairs sur ce point. Il est essentiel que tous les secteurs de toutes les régions participent à la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie qui se tient en Djibouti, pour que celle-ci soit représentative et donne des résultats qui pourront être mis en oeuvre immédiatement. À cet égard, nous demandons instamment qu'il n'y ait pas d'entraves à la participation à cette Conférence.

La Somalie n'échappe pas à la grave situation humanitaire qui touche toute la corne de l'Afrique. À cet égard, il me suffit de rappeler ce qu'a dit le 16 mai 2000 Mme Catherine Bertini, du Programme alimentaire mondial : « La vie de 13 millions de personnes dans la corne de l'Afrique est menacée ».

Nous réaffirmons également notre préoccupation devant les renseignements récents selon lesquels la violence et les affrontements entre les clans se poursuivent, en particulier dans la région du Sud, et devant les conséquences négatives de la violence sur les tâches de l'assistance humanitaire. L'assistance est de plus en plus nécessaire, compte tenu de la détérioration constante des conditions dans lesquelles vit la population. Nous devons rendre un hommage sincère au travail accompli dans l'abnégation par les travailleurs humanitaires qui, dans des conditions très difficiles, continuent de fournir une assistance aux habitants de la Somalie – dans certains cas, au prix même de leur propre vie. La sécurité du personnel humanitaire doit être respectée.

Nous souhaitons terminer en réaffirmant notre position en faveur du respect du maintien de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la Somalie.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) *(parle en anglais)* : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, de son exposé riche d'informations et de détails sur la Somalie. Il est bon que le Conseil de sécurité discute de la Somalie. Elle est peut-être négligée depuis trop longtemps. Nous nous félicitons de la participation de l'Ambassadeur Olhaye à cet important débat. Son exposé sur les efforts louables de Djibouti, dirigés par le Président Guelleh, qui visent à restaurer la paix et la stabilité en Somalie était intéressant et utile.

Nous appuyons les principes fondamentaux qui guident l'initiative de Djibouti : la nécessité de faire en sorte que le processus de paix soit ouvert à tous; l'importance de renforcer le rôle de la société civile afin d'édifier la paix à partir de la base plutôt que de l'imposer à partir du sommet de la hiérarchie; et, dans ce contexte, la nécessité de marginaliser l'influence destructive des chefs de guerre. Nous reconnaissons que de nombreux Somaliens ont participé au processus de paix de Djibouti, mais nous sommes préoccupés par le fait que certains éléments de la société somalienne n'y soient toujours pas représentés. Nous incitons tou-

tes les régions de Somalie à prendre part au processus de paix et de réconciliation. C'est la seule façon de créer l'environnement permettant à l'ensemble des habitants de la Somalie de trouver une solution politique aux problèmes de la République somalienne.

Il s'agit là d'une initiative importante. Sir Kieran Prendergast l'a appelée une expérience politique unique pour les Somaliens, et nous ne devons pas laisser perdre de son élan. Plus les négociations se poursuivent – et les progrès accomplis lors de la Conférence de ce mois-ci sont encourageants à cet égard –, plus il y a de chances que des éléments différents et plus nombreux de la société somalienne y participent. Nous exhortons les habitants de la Somalie à poursuivre sur cette voie difficile et à saisir cette occasion d'instaurer la paix.

Les efforts de Djibouti ne doivent pas être considérés comme une panacée. Il s'agit d'un processus visant à trouver une solution durable et viable à un problème complexe et aux profondes racines. À cet égard, nous incitons Djibouti à faire preuve de prudence. Imposer un Gouvernement sans une consultation aussi large que possible de tous les groupes ne peut que saper la paix et la stabilité relatives dont jouissent certaines régions administrées de façon autonome, par exemple les régions du Nord. Dans ce contexte, nous espérons sincèrement qu'il sera vraiment possible d'établir une autorité nationale transitoire. Nous nous félicitons également de la participation des Nations Unies à cette initiative, et nous saluons tout particulièrement les efforts de David Stephen et du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie.

Nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général, qui veut que les institutions financières internationales fassent preuve de souplesse et tiennent compte de la situation unique présentée par la Somalie. Nous appuyons l'idée que, comme première étape, ces institutions financières internationales s'engagent dans des négociations avec des administrations dans les zones stables. Elles devront, bien sûr, examiner soigneusement les questions de transparence et de responsabilité avant de prendre des engagements financiers.

Nous sommes tous profondément troublés par la grave situation humanitaire. La Somalie continue de souffrir de pénuries alimentaires et de problèmes de santé, y compris de graves épidémies de choléra. De nombreux Somaliens sont déplacés. Nous saluons les efforts courageux et inlassables des travailleurs humanitaires qui oeuvrent dans cette situation très peu sûre et difficile. Nous devons insister pour qu'ils soient bien protégés. Nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de reconnaître l'impartialité des organisations humanitaires et d'offrir à leur personnel toute la sécurité et la coopération possibles.

La Somalie est un pays ravagé par la pauvreté, les échecs de la gouvernance, les conflits, la sécheresse, les inondations, les épidémies et les pénuries alimentaires, mais malgré cela des armes continuent d'entrer dans le pays. Tous les gouvernements doivent respecter l'embargo sur les armes imposé en vertu de la résolution 733 (1992) du Conseil de sécurité. Nous saluons les efforts déployés par l'Ambassadeur Ben Mustapha, en tant que Président du Comité des sanctions, pour tenter de revitaliser ce Comité et de rendre ses travaux plus efficaces.

Le Royaume-Uni continuera de suivre de près la situation en Somalie. Nous sommes, comme toujours, prêts à répondre aux besoins humanitaires et d'urgence pressants, et nous prenons bonne note des préoccupations exprimées concernant le financement, aussi bien par le Secrétaire général adjoint que par l'Ambassadeur Olhaye.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Nous nous joignons aux autres membres du Conseil de sécurité pour remercier M. Prendergast pour l'exposé détaillé et complet qu'il nous a présenté au sujet de l'évolution de la situation en Somalie. Je souhaiterais également remercier M. Olhaye, Représentant permanent de Djibouti, pour les informations détaillées dont il nous a fait part concernant les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des processus de paix. Je voudrais, à cette occasion, rendre hommage au Président Guelleh pour son initiative louable ainsi que pour les efforts fournis pour réunir la Conférence nationale.

Je voudrais réitérer, à cette occasion, l'attachement de mon pays à un règlement pacifique de la crise somalienne, qui devra prendre en considération la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Somalie, ce qui favorisera la réconciliation nationale dans ce pays. Une solution politique à cette crise sur la base d'une participation aussi large que possible de toutes les composantes de la société somalienne est à notre avis la condition de la réussite de tous les efforts en cours. Le rétablissement de la paix et de la stabilité en Somalie nécessite également un appui financier et technique de la part des États et des organisations internationales aux efforts du Gouvernement de Djibouti.

La tenue de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie à Arta, à Djibouti, traduit une avancée importante vers une solution finale et globale dans le cadre du processus de paix. Au-delà de la Conférence elle-même, cette réunion traduit la volonté et l'engagement du peuple somalien à aller de l'avant et à participer à la reconstruction et à la mise en place d'une autorité nationale transitoire.

À cet égard, nous appelons les parties qui n'ont pas encore rejoint le processus de paix d'éviter d'entraver la participation de ceux qui veulent y prendre part. Nous sommes d'avis que tous les Somaliens doivent saisir cette occasion pour prendre part au rétablissement de la stabilité et de la sécurité d'une manière durable en Somalie. La Somalie qui, depuis plusieurs décennies, n'a connu que les affres de la déstabilisation, et dont toute une génération au moins n'a pas eu la chance de mener une vie normale dans la sécurité et avec l'espoir de pouvoir planifier son avenir à long terme.

Étant africain et arabe, mon pays a oeuvré sans relâche pour que la Somalie se réconcilie avec elle-même, et pour que les Somaliens, qui sont en droit de vivre en paix, puissent prendre conscience de la communauté de leur destin, ce destin qui n'a pu et ne peut pas se concevoir en dehors d'une identité nationale communément partagée.

Point n'est besoin de souligner que tout un chacun ressent aujourd'hui le malaise que tout Somalien ressent d'ailleurs de voir et d'entendre dire que telle ou telle crise, qu'elle soit en Afrique ou ailleurs, pourrait s'apparenter à la Somalie avec tout ce que le nom de ce pays, plein de bonne volonté et habité par un peuple généreux, qui a une grande histoire et beaucoup d'espoirs, porte désormais comme connotation péjorative. L'image de ce pays frère désormais utilisée comme leitmotiv dans les médias est très pénible à supporter en Tunisie, dans le monde arabe, en Afrique et ailleurs, sachant que le peuple somalien ne mérite pas d'être donné en mauvais exemple.

En ma qualité de Président du Comité des sanctions sur la Somalie, j'ai personnellement, avec l'aide et l'apport précieux de tous les membres de ce comité, réactivé ses réunions avec l'objectif de réunir les meilleures conditions pour un strict respect de l'embargo sur les armes. Notre vision au sein de ce Comité ne pourrait et ne saurait être perçue comme une mesure punitive mais, bien au contraire, nous la concevons – et vous en convenez tous – comme étant un moyen pouvant contribuer efficacement à faire en sorte que le langage des armes, qui n'a fait qu'alimenter pendant de longues années le cycle de la violence et de la discorde en Somalie, cède la place à la négociation et au dialogue seuls à même de permettre une solution nationale en Somalie et une réconciliation durable entre les Somaliens.

Nous avons dans notre démarche au sein du Comité associé tous les pays membres de l'ONU, de l'Organisation de l'unité africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la Ligue des États arabes, pour aider à faire en sorte que cet embargo soit observé et donne les résultats qui en sont attendus. C'est dans ce cadre que le Comité envisage de dépêcher une mission dans la région en vue de s'assurer de la coopération la plus large des parties concernées. Les arrangements nécessaires pour l'organisation d'une telle mission sont en train d'être prises par le Secrétariat.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national français.

Je souhaite à mon tour remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Prendergast, et l'Ambassadeur de Djibouti, M. Olhaye, pour l'exposé de la situation qu'ils nous ont fait. Je me cantonnerai à quelques remarques générales, dans la mesure où l'Ambassadeur du Portugal prononcera, dans la suite de notre débat, une intervention au nom de l'Union européenne, à laquelle ma délégation souscrit entièrement.

La tenue de ce nouveau débat ouvert au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie est, aux yeux de ma délégation, particulièrement importante pour trois raisons. En premier lieu, parce qu'il marque que notre Conseil est engagé dans la résolution de toutes les crises, celles dont la presse internationale parle, mais aussi celles qui ne sont plus sous les feux de l'actualité. Je voudrais clairement marquer sur ce point qu'il n'y a pas de crises « oubliées » sur l'agenda du Conseil. L'échec d'une méthode d'intervention ne doit pas nous conduire systématiquement à l'inertie. Nous devons tirer des leçons de nos difficultés passées pour voir de quelle façon les Nations Unies peuvent appuyer la paix en Somalie et permettre « la renaissance » de ce pays.

En second lieu, ce débat est important, parce qu'il souligne une fois de plus le souci de notre Conseil de soutenir et d'appuyer, chaque fois que la possibilité

s'en présente, les initiatives régionales en faveur de la paix. Je citerai naturellement l'initiative des signataires de l'Accord de Lusaka sur la République démocratique du Congo, celle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Sierra Leone, celle de l'Organisation de l'unité africaine pour résoudre le conflit éthio-érythréen et enfin celle de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour la Somalie. Nous nous félicitons tout particulièrement dans ce dernier cas de l'implication nationale de Djibouti, à travers l'initiative prise par le Président Guelleh, pour apporter une solution durable à la crise en Somalie.

Le troisième intérêt de ce débat est de nous permettre enfin d'endosser un processus qui, s'il a parfois été difficile, n'en a pas été pour autant moins exemplaire. À la différence des précédents plans de paix pour la Somalie, qui ont tous, faut-il le rappeler, échoué, l'initiative du Président de Djibouti s'est refusée à faire reposer la réussite du plan sur le bon vouloir des chefs de guerre. Le témoignage que vient de nous offrir l'Ambassadeur Olhaye est éloquent. Le processus de paix conduit par le Président Guelleh a permis de donner la parole à la société civile, à la population, victime du conflit. Les « anciens », les « intellectuels », les organisations non gouvernementales locales, les groupes de femmes, les chefs religieux, les exilés : tous sans exception ont pu exprimer leurs vues sur l'avenir de leur pays et ont montré leur profonde lassitude quant à la poursuite du conflit.

La France estime donc très important que la communauté internationale puisse désormais apporter un appui sans équivoque à Djibouti, un soutien qui ne reste pas simplement moral mais qui prenne aussi une dimension financière et qui permette effectivement d'accompagner jusqu'au bout la poursuite d'un processus si heureusement engagé.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne) *(parle en arabe)* : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier et vous féliciter des efforts que vous et vos collègues de la délégation française avez déployés ce mois-ci pour assurer le succès des travaux du Conseil de sécurité, notamment en matière de transparence, de même que des excellentes relations que vous entretenez avec les États non membres du Conseil. Nous ne le disons pas simplement pour exprimer notre appréciation de manière traditionnelle, mais pour exprimer un fait qui a été remarqué par d'autres orateurs également. Nous espérons que tous les autres États et, en particulier les États membres du Conseil, suivront votre exemple.

Je voudrais également remercier Sir Kieran Prendergast, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques pour son importante déclaration, ses conseils inestimables et ses propositions réfléchies. L'avis qu'il a donné au Conseil de ne pas céder au désespoir est extrêmement précieux et doit être suivi, Nous remercions également le représentant de Djibouti pour son exposé très complet.

La Somalie est restée longtemps marginalisée et négligée par l'ONU en raison de la perception erronée de certains États selon laquelle ils représentent la communauté internationale et peuvent faire ce qu'ils veulent, en son nom. Des actions furent entreprises de façon inappropriée. La situation en Somalie a été intolérable durant très longtemps; elle a été rejetée par la communauté internationale, comme elle l'avait été par le peuple somalien lui-même.

Nous espérons que cette réunion constituera un nouveau départ dans le regain d'intérêt de la communauté internationale à l'égard de la Somalie et que celle-ci aidera la peuple somalien à retrouver son unité, sa stabilité et le développement sur son territoire sur son territoire.

L'initiative de M. Omar Guelleh, Président de Djibouti, est extrêmement opportune. Elle nécessite le plein appui matériel et politique de la communauté internationale pour réussir – un appui matériel pour que Djibouti puisse continuer d'abriter la Conférence sur la réconciliation et un appui politique pour exercer des pressions sur toutes les parties somaliennes et les faire participer efficacement à la Conférence.

Nous ne devons pas rester en marge ni exprimer des doutes sur l'éventuelle participation ou non-participation. Tous ceux qui émettent des objections ou font preuve de scepticisme sur la réussite de l'initiative de Djibouti renonceront à leurs objections et doutes face à la détermination de la communauté internationale d'appuyer l'initiative et d'assurer son succès. Nous savons que les choses ne changeront pas tout de

suite, mais avec de la persévérance et de la détermination nous atteindrons nos objectifs. Nous ne devons pas renoncer à faire pression sur les parties qui ont des objections à la tenue de la Conférence, afin qu'elles y participent et oeuvrent à sa réussite.

L'intérêt et les préoccupations de mon pays à l'égard de la Somalie ne datent pas d'aujourd'hui; ils remontent au début de la crise. Nous avons invité les dirigeants des factions somaliennes et tenu des conférences et rencontres en Libye et dans d'autres pays et capitales et ce, dans le souci de la réconciliation nationale en Somalie. Nous avons participé et apporté notre soutien matériel et financier à toutes les conférences visant le même objectif. Nous avons aidé à améliorer les relations entre les factions somaliennes et les pays voisins, tels que l'Éthiopie. Notre intérêt et nos préoccupations à l'égard de la Somalie remontent au début de la crise et sont illustrés par la présence de la mission diplomatique libyenne, qui est peut-être la seule encore présente en Somalie, en dépit de conditions de sécurité de plus en plus mauvaises. Mon pays a annoncé son appui financier et politique à l'initiative du Président de Djibouti et continue de fournir une aide humanitaire au peuple somalien.

La position de mon pays à l'égard de la crise en Somalie se fonde sur les objectifs suivants : réunification du territoire et du peuple de la Somalie, rejet du morcellement, paix et stabilité dans une Somalie unie et indépendante, contacts avec tous les représentants des factions somaliennes, lancement d'un appel pour qu'ils viennent à la table de négociation afin de surmonter leurs divergences de façon pacifique, et rejet de la violence ou de tout autre effort de règlement par la voie militaire. L'ONU ne doit pas abandonner la Somalie mais doit faire un retour en force en Somalie.

Nous voudrions insister sur le fait que le Conseil de sécurité s'apprête à prendre des mesures concrètes pour appuyer l'initiative du Président de Djibouti, au plan matériel et politique, ce qui permettra à la Somalie de retrouver une situation normale.

Le Président : Je remercie le Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne de sa déclaration et des mots très aimables qu'il a eus à mon égard.

J'invite maintenant le Représentant permanent du Yémen à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Al-Ashtal (Yémen) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous exprimer mes très sincères félicitations pour la façon avisée et compétente dont vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité durant ce mois. Je voudrais également remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur de la Chine.

Notre pays s'inquiète de la situation et de son évolution en Somalie en raison des liens historiques entre nos deux pays. Ces liens ont évolué et se sont renforcés dans notre communauté d'États. Les événements de la Somalie ont un impact sur le Yémen et son peuple. Nous accueillons de nombreux réfugiés somaliens et subissons une charge socioéconomique qui dépasse nos capacités. Mon pays contribue donc de façon systématique aux efforts de la communauté internationale pour régler la situation en Somalie de façon pacifique et démocratique.

La République du Yémen a déjà convoqué une rencontre de toutes les parties somaliennes à Sanaa en vue de négocier et de trouver une solution permettant de rétablir les structures de l'État en Somalie, ainsi que la sécurité, la paix et la stabilité.

Nous avons tous connu à un moment ou à un autre des initiatives diverses et contradictoires, parfois des formules parallèles, destinées à résoudre la crise en Somalie, mais l'impasse a subsisté. C'est la raison pour laquelle l'initiative de Djibouti a été prise, soutenue par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Organisation de la Conférence islamique, la Ligue des États arabes et le Mouvement des pays non alignés. Elle doit être soutenue par l'ONU et la communauté internationale.

Nous rendons hommage ici au Gouvernement de Djibouti et à son Président, M. Ismail Omar Guelleh, d'avoir personnellement appuyé cette initiative et tenu à Djibouti une conférence sur le dialogue national concernant la Somalie. Cette initiative est porteuse d'espoir car elle s'efforce de rétablir la stabilité et la sécurité, non seulement en Somalie, mais aussi dans toute la corne de l'Afrique. Je voudrais saluer la déclaration de l'Ambassadeur de Djibouti, ainsi que les mesures énoncées pour la tenue d'une rencontre, le 15 juillet.

Il nous faut aussi insister sur un autre point important, tel qu'il apparaît dans le rapport du Secrétaire général (document S/1999/882), à savoir que le peuple somalien a la responsabilité principale de trouver une

solution à la situation de son pays. Personne ne peut l'aider s'il ne s'aide pas lui-même. Nous appelons donc la communauté internationale et l'ONU à garantir une présence effective en Somalie, à travers des institutions civiles, pour aider ce pays à régler la crise, mettre en place un État et des institutions, et retrouver sa place dans le monde. Je voudrais mettre l'accent sur la résolution 733 (1992) du Conseil de sécurité, qui demande à toutes les parties externes de respecter la résolution et sa mise en oeuvre, afin que le conflit entre rivaux hors de la Somalie ne déborde pas sur la Somalie même. Autrement, le conflit se poursuivra au détriment des efforts des Nations Unies et de la communauté internationale, efforts destinés à mettre fin à cette situation tragique qui dure depuis près de deux décennies.

Il convient de signaler le pillage et l'usurpation des ressources naturelles de la Somalie. Nous invitons toutes les parties intéressées à respecter la souveraineté de la Somalie et à cesser toutes les actions qui pourraient aboutir à un transfert du contrôle de ses ressources.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est l'Ambassadeur de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais vous exprimer toute notre appréciation pour l'intérêt que vous manifestez pour le conflit en Somalie au cours de ce mois durant lequel vous présider le Conseil. Cela contribuera certainement à réinscrire la question de la Somalie à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de la communauté internationale au cours de ces prochains mois. Et ce, en particulier, à la suite de l'évolution de la question dans le cadre de l'initiative de Djibouti.

Je voudrais une fois de plus souligner l'attitude constante adoptée par l'Égypte à l'égard de la crise somalienne depuis qu'elle a éclaté. Les éléments de cette attitude sont le maintien de l'unité et de l'indépendance de la Somalie et notre opposition au principe de la partition de la Somalie et à la création d'entités autonomes dans le pays. En cherchant à promouvoir cette approche, l'Égypte utilise ses contacts dans diverses instances internationales et avec les personnes impliquées en Somalie. Comme nous pensons que la Somalie doit rester unie, nous sommes désireux de maintenir un équilibre dans notre approche et dans les contacts que nous avons dans les différentes provinces somaliennes. Nous fournissons une assistance humanitaire et technique à tous les Somaliens. Nous tenons à développer nos relations avec les deux administrations du Somaliland et du Puntland dans le cadre de notre voeu de maintenir une Somalie unie.

L'Égypte est convaincue que la responsabilité de la solution à la question somalienne incombe aux Somaliens eux-mêmes, y compris les dirigeants de la société civile et des factions belligérantes. Nous pensons que l'intervention internationale, collective ou individuelle, doit se situer dans le cadre de l'appui apporté à la réalisation de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie. L'Égypte salue et appuie par conséquent l'initiative de Djibouti. Nous bénissons les efforts du Président Guelleh et nous sommes persuadés qu'il mènera à bien cette mission difficile.

L'Égypte pense également que l'initiative de Djibouti est le cadre approprié pour trouver une solution au conflit d'une manière qui soit conforme à la situation de la Somalie et à l'environnement somalien. Selon nous, ceci devrait garantir le retour de la stabilité et de la paix en Somalie et mener à la stabilité dans toute la région de la corne de l'Afrique.

L'initiative de Djibouti a déjà obtenu du succès au cours de la première phase de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie. Les réunions qui ont eu lieu sous cette formule ont permis d'aplanir un grand nombre des divergences entre les factions et les clans belligérants, en particulier entre les Hawiye et les Darod. Nous considérons ceci comme un pas positif vers la réalisation de la réconciliation nationale. Nous espérons que la deuxième phase de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie, qui a lieu à Djibouti, permettra de trouver une solution aux questions politiques, y compris la mise en place d'institutions exécutives et législatives de l'État d'une manière permettant de garantir une période de transition calme dans laquelle la Somalie pourra retrouver son unité territoriale.

La prochaine phase exige que nous aidions les Somaliens à retrouver leur unité et leur intégrité territoriales et que nous veillions à ce que les Somaliens soient capables de surmonter la crise après une décennie entière de tragédie et de souffrances humaines. Nous soulignons donc l'importance de l'appui que la communauté internationale doit apporter à l'initiative de Djibouti. Nous pensons que la communauté internationale doit apporter toute l'assistance nécessaire pour pousser les différents dirigeants somaliens qui ont

choisi de boycotter l'initiative de l'envisager de manière plus positive.

Nous pensons qu'il est important d'accroître l'assistance humanitaire aux Somaliens dans toute la Somalie et de contribuer à la reconstruction des infrastructures somaliennes. Nous pensons également que la communauté internationale doit sérieusement examiner la coordination des efforts internationaux en matière de déminage, car c'est un problème qui empêche le retour à une vie normale en Somalie. Nous devons également mettre réellement en oeuvre la résolution 733 (1992) du Conseil de sécurité concernant l'embargo sur les armes imposé à la Somalie.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Hussein Hassouna. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hassouna (Ligue des États arabes) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous remercier sincèrement d'avoir permis à notre délégation de prendre la parole ce mois au Conseil sous votre présidence. Vous venez d'un pays pour lequel nous avons la plus grande estime. Nous nous félicitons de l'amitié qui lie votre pays au monde arabe et du soutien de votre pays à nos justes causes.

La Ligue des États arabes est fermement convaincue que le Conseil de sécurité joue un rôle très important pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La coopération de la Ligue des États arabes avec le Conseil repose sur notre position de principe, qui est traduite dans les faits par la participation de la Ligue à l'activité du Conseil, sa coopération avec le Conseil et l'appui qu'elle a toujours apporté aux efforts du Conseil.

Notre délégation voudrait rappeler que les relations du peuple somalien avec la nation arabe sont profondément enracinées dans l'histoire. Elles ont été couronnées par l'admission de la Somalie à la Ligue des États arabes en 1974. Ces relations historiques et organiques nous commandent de ne pas abandonner le peuple frère de la Somalie et de continuer à l'appuyer pleinement, pour qu'il puisse sortir de la situation actuelle et qu'il puisse rétablir son autorité sur le territoire de son pays unifié. La Ligue sera aux côtés du peuple somalien pour l'aider à reconstruire et à relever son pays, afin qu'il puisse retrouver sa place prestigieuse parmi les peuples du monde.

Il ne fait pas de doute que le caractère arabe, africain et islamique de la Somalie, ainsi que sa qualité de Membre de l'ONU, imposent que toutes les organisations internationales auxquelles la Somalie est membre continuent de coopérer et de coordonner leurs efforts afin que la paix et la stabilité, qui sont les objectifs poursuivis, soient rétablies en Somalie.

Nous sommes toutefois fermement convaincus que la solution à la question somalienne dépend des Somaliens eux-mêmes. Il faut les appuyer et les aider à trouver cette solution dans l'objectivité, en évitant d'être inspirés par des intérêts étroits et égoïstes.

La Ligue des États arabes se félicite donc de la tenue de cette séance plénière du Conseil. Nous espérons que les solutions et les conclusions auxquelles nous arriverons permettront d'accélérer la recherche d'une solution à la situation difficile que vivent les Somaliens.

Nous espérons pouvoir faire le nécessaire pour édifier la paix en Somalie, mais cela ne peut être accompli uniquement par de bons voeux. Nous devons être résolus à surmonter les problèmes et les obstacles du passé et à accepter d'intégrer tous nos efforts, à l'échelle régionale et internationale, afin d'atteindre l'objectif fixé.

La Ligue des États arabes a fait des efforts concertés pour rétablir la paix en Somalie. Elle a participé à tous les efforts déployés au niveau régional et international pour trouver une solution à ce problème. Notre objectif a toujours été la restauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Somalie, et la réconciliation nationale entre les Somaliens, afin qu'ils puissent établir un gouvernement à large assise qui contribuera à reconstruire le pays, en collaboration avec les membres de la Ligue des États arabes, et qui lui permettra de jouer le rôle qui lui revient sur la scène arabe, africaine et nationale.

L'histoire montrera que le Conseil de la Ligue des États arabes a été le premier à débattre de la situation en Somalie, en septembre 1991. Sa résolution 5097, adoptée à ce moment-là, constituait la première décision prise au niveau régional ou international à propos de la crise somalienne. Toutes les factions somaliennes s'étaient félicitées de cette résolution, et les organisations internationales et nationales l'ont prise pour guide lorsqu'elles se sont penchées sur la crise somalienne.

Le Conseil de la Ligue des États arabes s'est donc félicité de la résolution 733 (1992) du Conseil de sécurité, qui imposait un embargo sur les armes concernant la Somalie. Il estimait que cette résolution était une étape nécessaire vers l'intégration des efforts internationaux visant à trouver une solution à la crise en Somalie. La Ligue des États arabes a affirmé qu'elle était tout à fait prête à coopérer avec l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), entre autres, pour mettre fin à la crise dans ses aspects tant humanitaires que politiques. Cette affirmation s'est concrétisée par la participation de la Ligue des États arabes, avec l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine, à toutes les réunions régionales et internationales consacrées à la question de la Somalie.

La Ligue des États arabes a également apporté des contributions concrètes en appuyant les résolutions du Conseil de sécurité sur la Somalie et en fournissant une assistance aux deux opérations menées dans ce pays. Bon nombre des États membres de la Ligue des États arabes ont fourni des contingents aux forces de maintien de la paix qui ont été déployées en Somalie à ce moment-là. En outre, la Ligue des États arabes a accueilli, à son siège permanent au Caire, une réunion des chefs de clan somaliens, ainsi que d'autres réunions auxquelles ont participé des représentants de l'ONU, de l'OUA et de l'Organisation de la Conférence islamique.

L'importance que la Ligue des États arabes accorde à cette question est illustrée par le fait que la question somalienne est inscrite à l'ordre du jour du Conseil de la Ligue des États arabes depuis 1991; ainsi, la plus haute instance de la Ligue suit continuellement l'évolution du conflit.

Depuis l'éclatement du conflit somalien, les pays arabes ont toujours joué un rôle très important parmi les États qui ont apporté une assistance humanitaire au peuple somalien. Le montant total de l'assistance fournie par les États arabes jusqu'à maintenant dépasse 150 millions de dollars. Les États arabes qui ont participé à la deuxième opération de maintien de la paix en Somalie se sont concentrés sur les aspects humanitaires de leur tâche, comme le démontre la distribution d'aide alimentaire et la prestation de services médicaux de la meilleure qualité dans leurs hôpitaux de campagne. Ces actes ont suscité la confiance et l'admiration au sein de la population somalienne.

De plus, le secrétariat de la Ligue des États arabes a continué, en 1992 et 1993, à envoyer du personnel médical et de l'équipement; il a également fourni une aide alimentaire d'urgence aux victimes des inondations de 1997 en Somalie, en collaboration avec le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies. Ses efforts humanitaires se poursuivent toujours; par exemple, il offre des bourses aux Somaliens qui étudient dans des universités et des institutions d'enseignement supérieur du monde arabe.

En ce qui concerne les initiatives régionales et internationales prises concernant la Somalie, y compris la signature des accords de Sodere et du Caire, la crise somalienne continue d'exiger des efforts intégrés et globaux de la part de la communauté internationale. Le Secrétaire général de la Ligue des États arabes a donc recommandé l'établissement d'un mécanisme de coordination régionale et internationale qui regrouperait toutes les organisations sous-régionales, régionales et internationales ainsi que les États intéressés, dans le but d'offrir une assistance aux Somaliens et de leur permettre de parvenir à la réconciliation; de garantir la mise en oeuvre des accords; d'éviter les conflits éventuels entre les activités régionales et internationales; de réunir tous les protagonistes somaliens et tous les clans pour leur permettre de remplir leurs engagements. Ce mécanisme a réussi à atteindre ses objectifs de façon efficace et méritoire.

Parmi les nombreuses initiatives prises à l'égard de la Somalie, la Ligue des États arabes, lorsqu'elle s'est réunie à Beyrouth en mars dernier, s'est félicitée tout particulièrement de l'initiative du Président de Djibouti, qui vise à réaliser la réconciliation nationale en Somalie d'une façon globale qui garantirait l'unité et l'intégrité territoriales de ce pays. Pour manifester son appui à cette initiative, la Ligue des États arabes a participé à la session inaugurale de la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie, le 2 mai dernier. Dans sa déclaration lors de l'ouverture de cette session, le chef de la délégation de la Ligue a souligné l'appui des États arabes à l'initiative de Djibouti et demandé aux divers protagonistes et factions de Somalie de saisir cette occasion de réaliser la réconciliation nationale.

Nous estimons que Djibouti a déployé des efforts considérables et s'est chargé d'un lourd fardeau afin de convoquer cette Conférence et d'en assurer le succès. La Ligue des États arabes demande donc encore une fois à la communauté internationale de fournir une aide financière au Gouvernement de Djibouti pour qu'il

puisse poursuivre ses efforts dans le domaine de la réconciliation et que nous puissions obtenir les résultats souhaités. Il va sans dire que le secrétariat de la Ligue des États arabes a déjà apporté une aide financière au Gouvernement de Djibouti afin qu'il puisse continuer d'assumer la responsabilité de la tenue de la Conférence.

Pour terminer, je voudrais décrire les grandes lignes de ce qui est requis du Conseil à ce moment très important et critique, et dire ce que nous attendons de lui à ce stade. Cela, à notre avis, correspond au rôle clef de l'ONU dans la consolidation et le maintien de la paix. C'est un sujet qui a récemment été abordé par le Conseil.

Premièrement, nous affirmons le rôle du Conseil de sécurité dans le soutien et le renforcement du processus de paix en Somalie par le biais de l'adoption de l'initiative du Président de Djibouti. Le Conseil devrait exhorter la communauté internationale à appuyer sur le plan politique et financier la Conférence sur la paix et la réconciliation en Somalie, et travailler à mettre en place un mécanisme garantissant la mise en oeuvre des accords conclus lors de cette Conférence, afin que l'initiative soit couronnée de succès. Il devrait également prier les protagonistes somaliens qui n'ont pas encore répondu à l'initiative de s'y associer très rapidement.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité devrait mettre en application sa résolution 733 (1992) qui traite de l'embargo sur les armes imposé contre la Somalie et réactiver le Comité des sanctions, cela afin de créer les mécanismes nécessaires pour mettre un terme au trafic d'armes en Somalie ou vers la Somalie et pour renforcer l'embargo.

Troisièmement, le Conseil de sécurité devrait demander instamment que se poursuive la coordination entre l'ONU et les organisations régionales pertinentes, y compris la Ligue des États arabes, l'OUA, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin d'appuyer le rôle positif de ces organisations dans le règlement de la question somalienne.

En quatrième lieu, il devrait travailler à rétablir la confiance entre les parties au conflit en Somalie d'une part et entre ces parties et l'ONU, d'autre part, afin que les efforts de règlement puissent aboutir.

Cinquièmement, il devrait confirmer le respect à l'égard de l'unité et de l'intégrité territoriale du Somaliland et demander à tous les intéressés de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la Somalie. Le principe de la paix permanente est avant tout une responsabilité qui incombe aux Somaliens eux-mêmes. La communauté internationale ne ménagera aucun effort pour les aider à atteindre cet objectif

Sixièmement, le Conseil devrait demander à toutes les parties au conflit de respecter les principes et les dispositions du droit humanitaire international, et en particulier celles qui sont relatives à la protection des civils en période de guerre, et d'épargner les organisations qui travaillent dans le domaine humanitaire.

Septièmement, le Conseil devrait appuyer la mise en place du fonds d'affectation spéciale qui a été proposé pour financer les efforts en faveur de la paix en Somalie et y donner effet en encourageant un retour aux activités sociales et économiques dans le pays pour y favoriser la paix et la stabilité.

Huitièmement, il devrait lancer un appel aux États et aux organisations internationales et régionales concernées pour qu'elles apportent une assistance aux activités de déminage en Somalie.

Neuvièmement, il devrait donner toute l'importance voulue à la question des réfugiés somaliens dans les pays voisins et ailleurs et demander à la communauté internationale de fournir une assistance humanitaire pour que le peuple somalien puisse surmonter la situation de plus en plus difficile dans laquelle il se trouve sur la presque totalité du territoire national.

Dixièmement, il importe que le Conseil de sécurité examine régulièrement la question somalienne afin d'en suivre l'évolution et de faciliter une réponse positive à cette évolution.

Puisqu'il semble que nous soyons enfin en mesure de voir la lumière au bout du tunnel grâce aux efforts réalisés pour régler la crise en Somalie, avançons d'un pas ferme pour atteindre l'objectif en vue duquel nous nous sommes réunis aujourd'hui afin que le peuple frère somalien puisse enfin jouir de la vie dans la dignité qu'il mérite.

Le Président : Le prochain orateur inscrit est le Chargé d'affaires de l'Éthiopie. Je l'invite à s'asseoir à la table du Conseil et à prendre la parole.

M. Tessema (Éthiopie) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, je voudrais commencer par vous exprimer la reconnaissance de ma délégation d'avoir organisé la séance publique d'aujourd'hui pour examiner la situation en Somalie. Je voudrais également remercier le Secrétaire général adjoint, Sir Kieran Prendergast, de son rapport complet sur la situation en Somalie en général et sur le processus de paix en cours en particulier, sujet sur lequel le Conseil a également reçu des détails ce matin du Représentant permanent de Djibouti.

Cette séance publique du Conseil de sécurité vient de fait à un point crucial dans le processus de paix de Somalie, marqué par la Conférence nationale sur la paix en Somalie actuellement en cours à Djibouti. L'initiative de paix proposée par le Président Ismail Omar Guelleh de la République de Djibouti, appuyée tant par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) que par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), s'efforce d'aider les Somaliens à parvenir à une réconciliation nationale qui déboucherait sur l'établissement d'une autorité centrale.

Le Gouvernement éthiopien a, à de nombreuses reprises, exprimé tout son appui à l'initiative du Président Guelleh et se félicite des progrès accomplis à cette date, y compris dans les travaux de la deuxième phase de la Conférence d'Arta qui s'est engagée le 15 juin. L'Éthiopie, en tant que voisin immédiat, a un intérêt particulier à la paix et à la stabilité en Somalie et, en tant que pays ayant reçu un mandat aussi bien de l'OUA que de l'IGAD, continue de suivre de près la situation en Somalie et d'appuyer sans réserve les efforts de paix en cours.

La situation tragique en Somalie, et notamment les événements des deux dernières années, ont montré clairement que l'absence de paix et d'autorité centrale en Somalie non seulement représente une grave menace à la survie même de la Somalie en tant que nation, mais pose également un sérieux défi à la paix et à la stabilité de la région de la corne de l'Afrique en général et à celles des voisins immédiats de la Somalie, notamment l'Éthiopie, en particulier.

C'est en tenant compte de ces faits que le septième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui s'est tenu à Djibouti le 26 novembre 1999, a condamné les actions de tiers qui, en collaboration avec des groupes terroristes, ont essayé de déstabiliser la situation dans la région et a souligné ce qui suit :

> «La Somalie ne saurait devenir un refuge pour toutes sortes de groupes criminels et terroristes qui ont l'intention de faire de la région tout entière une région anarchique ne connaissant pas l'état de droit.»

Ces dernières années, des efforts ont été faits par les pays de notre région sous l'égide de l'IGAD pour promouvoir la paix et la réconciliation nationale en Somalie. Toutefois, ces efforts n'ont pas encore eu les résultats souhaités, essentiellement en raison du manque de volonté de la part des dirigeants de la Somalie et du fait que les acteurs extérieurs n'ont pas coordonné leurs efforts et leurs initiatives de paix.

L'expérience acquise ces dernières années a montré que la paix et la stabilité en Somalie continueront de se dérober tant que certains dans le pays continueront de résister aux idées d'un compromis local, de partage du pouvoir et de large participation de la base à la vie politique de la société somalienne. Les tentatives faites par certains pour établir un monopole de pouvoir sans répondre aux besoins des autres se sont avérées futiles et ont porté atteinte à l'aspiration de paix et de réconciliation nationale du peuple somalien. Cette situation ne saurait se poursuivre et le moment est venu pour la communauté internationale d'envoyer un message très net à tous les intéressés que le peuple somalien ne peut pas continuer à être le jouet de leurs étroits intérêts personnels.

Il va sans dire que la responsabilité fondamentale de la paix et de la réconciliation nationale en Somalie repose sur le peuple somalien et sur ses dirigeants. La communauté internationale en général et les pays qui participent aux efforts de paix en Somalie en particulier ne peuvent apporter une contribution importante que si leurs efforts sont entrepris de manière coordonnée. Les initiatives parallèles doivent être évitées. La communauté internationale et l'ONU en particulier devraient poursuivre leur appui au processus de paix en cours en apportant un appui politique, financier et matériel. À cette fin, nous invitons à nouveau le Conseil de sécurité à établir un fonds d'affectation spéciale, comme le recommande le Secrétaire général des Nations Unies, pour appuyer les efforts louables de la République de Djibouti.

En conclusion, je voudrais réaffirmer la détermination constante de l'Éthiopie de rechercher une paix et

une réconciliation nationale durables en Somalie, indispensables à la paix et à la sécurité de l'Éthiopie et de toute la sous-région de la corne de l'Afrique.

Le Président : Le dernier orateur inscrit sur ma liste est le Représentant permanent du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et je lui donne la parole.

M. Monteiro (Portugal) : Je vous promets d'être bref.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie – et les pays associés, Chypre, Malte et la Turquie, ainsi que le pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, l'Islande, souscrivent à cette déclaration.

Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter et féliciter les membres du Conseil, d'avoir organisé ce débat public sur la Somalie. En fait, je vous félicite pour tous les débats publics que vous avez organisés, permettant aux autres Membres de l'Organisation de participer à ceux-ci.

Je voudrais remercier M. le Secrétaire général adjoint Prendergast de son exposé riche en enseignements et le Représentant permanent de Djibouti des informations détaillées qu'il nous a apportées sur la Conférence actuellement en cours à Djibouti. Ces informations sur le processus de paix en Somalie sont les bienvenues car nous les attendions depuis longtemps

L'Union européenne réaffirme son soutien à l'initiative de paix de Djibouti visant à réaliser la paix et la stabilité en Somalie. Nous nous félicitons de la pleine participation de la société civile. L'Union européenne souligne la nécessité de tenir compte de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la Somalie. À cet égard, l'Union européenne espère que la Conférence nationale sur la paix, qui a lieu en ce moment à Djibouti, apportera une contribution décisive au rétablissement de la paix et de la stabilité que mérite le peuple somalien.

Nous lançons un appel pour la liberté de mouvement et la sécurité de tout le personnel des Nations Unies et humanitaire. Dans ce contexte, l'Union européenne condamne vigoureusement l'attaque d'un avion de l'ONU à l'aéroport de Kismayo, le mois denier, et déplore le meurtre et l'intimidation du personnel humanitaire. La situation d'insécurité entrave sérieusement la fourniture de secours à la population nécessiteuse, à savoir les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

L'Union européenne est particulièrement préoccupée par l'afflux d'armes en Somalie, en violation de la résolution 733 (1992) du Conseil de sécurité, qui a imposé un embargo sur les armes. Il est très important que tous les États coopèrent et fournissent des informations sur les violations de cet embargo en vue d'une application intégrale de cette résolution du Conseil de sécurité.

L'Union européenne continuera de soutenir le peuple somalien, en lui apportant l'aide nécessaire. Depuis 1992, l'Union européenne, à travers le Bureau humanitaire de la Commission européenne, a été constamment actif en Somalie. Au cours de l'intervention de l'Opération des Nations Unies en Somalie, notre assistance a atteint 12 millions d'euro par an. Au cours des années, l'Union européenne a porté son attention sur les zones où les conditions de base d'un développement à long terme et plus ambitieux ne sont pas réunies. Nous avons également été un intervenant majeur en Somalie depuis 1994, par notre financement de grands programmes de relèvement et, jusqu'à une date récente, par le biais de notre présidence de l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie.

La corne de l'Afrique vit une crise humanitaire qui affecte des millions d'innocents. Il est temps de lancer un appel à un engagement ferme envers le processus de paix en cours en Somalie. Il incombe aux Somaliens eux-mêmes de réaliser une véritable réconciliation nationale et la paix.

Le Président : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question.

La séance est levée à 13 h 25.